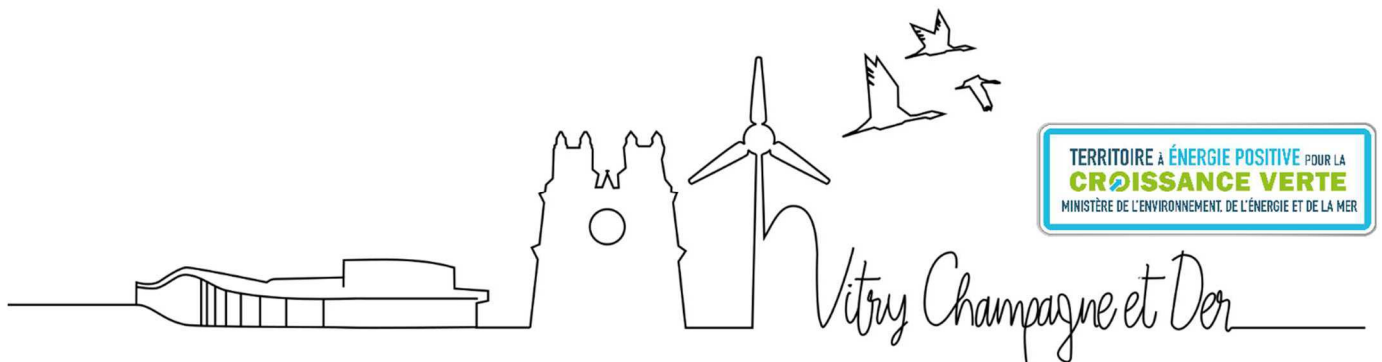


**Communauté de Communes
Vitry, Champagne et Der**



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



mardi 23 septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	3
CARTE DU TERRITOIRE.....	5
PRÉSENTATION DE LA CCVCD	6
L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE 2024	8
ORGANIGRAMME	11
LE BUDGET DE LA CCVCD.....	12
PRÉSENTATION DES COMPÉTENCES.....	15
 COMPÉTENCE ÉCONOMIE - EMPLOI	
Aménagement du territoire et développement économique.....	16
 COMPÉTENCE ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT	
Eau	25
Assainissement	27
Collecte et valorisation des déchets	30
Espaces verts et propreté urbaine	33
 COMPÉTENCE ÉDUCATION - FORMATION	
Education - jeunesse	37
Dispositif de réussite éducative	40
Campus connecte.....	41
 COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT ET LOGEMENT	
Programme de renouvellement urbain.....	42
Système d'information géographique.....	47
Urbanisme	50
 COMPÉTENCE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX	
Voiries d'intérêt communautaire	52
Bâtiments communautaires	53
Marchés publics.....	55
Centre Aquatique « La Salamandre »	60
 AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	
Compte rendu 2024.....	61

PRÉAMBULE

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les maires adjoints,
Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux,

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) « Communauté de Communes Vitry Champagne et Der pour 2024, vous est adressé avec le compte administratif 2022 adopté par le conseil de communauté.

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique. Séance au cours de laquelle les représentants de chacune des communes de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale peuvent s'exprimer. Le Président de la Communauté de Communes peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Au-delà de l'obligation formelle, ce document constitue un temps fort de transparence et de dialogue avec l'ensemble des élus des 35 communes membres. Il témoigne de la volonté constante de la CCVCD de conjuguer **efficience de l'action publique et solidarité intercommunale**.

Le choc énergétique de 2022 aura provoqué une nécessaire adaptation de nos modes de vie, collectifs, personnels et individuels. Mais il aura aussi démontré la justesse de notre analyse et de nos choix, traduits dans le projet de territoire de la communauté de communes.

La CCVCD et la Ville de Vitry le François ont pris à bras le corps la question énergétique et de la sobriété dès la création de la communauté de communes en 2013. Les élus des 35 communes membres ont affirmé au travers du projet de territoire une volonté claire d'un avenir commun solidaire et durable.

Un diagnostic énergétique du territoire et une modélisation énergétique territorialisée sont réalisés en partenariat avec EDF, et des objectifs à 10 ans de diminution de l'émission des gaz à effet de serre, de décarbonation des consommations énergétiques et de sobriété énergétique sont fixés, le tout animé dans une gouvernance public / privé, associant les services de l'Etat, les acteurs économiques, les acteurs de l'ESS et la collectivité.

C'est ce que l'on appellera localement le Système Energétique Décentralisé qui aboutira à dresser sept grandes familles regroupant trente-trois projets concrets, pour la période 2015-2020.

Cette démarche est réactualisée régulièrement, dans une évaluation partagée et permanente, de manière à s'adapter aux évolutions des politiques publiques, des possibilités techniques et des innovations technologiques.

Dès lors, la CCVCD et la Ville de Vitry le François se sont inscrits dans la plupart des appels à projets et des contractualisations proposées par la puissance publique.

Le Programme de Transition Ecologique et Energétique pour la période 2021-2026 est ainsi en parfaite cohérence avec les autres démarches engagées par la CCVCD, et notamment Cit'Ergie ou le Contrat de Transition Ecologique signé avec le Préfet de la Marne en janvier 2020.

L'ensemble des actions s'intègrent bien sûr au sein du Plan Climat Air Energie (PCAET) qui a été arrêté, et le nouveau Programme d'action marque la continuité, mais aussi l'élargissement et l'approfondissement de la démarche de transition dans laquelle sont engagés Vitry-le-François et la CCVCD : réduction des gaz à effet de serre, réduction des consommations d'énergie, forte contribution du territoire à la production d'énergies renouvelables, développement de nouvelles pratiques industrielles ou agricoles, meilleure gestion des ressources et des espaces, développement d'une mobilité plus douce et décarbonée, accélération de la rénovation énergétique dans les bâtiments, biodiversité,...

Des objectifs clairs et ambitieux ont donc été posés à horizon 2030 :

- Economie locale :
 - réduction de 37% des émissions de gaz à effet de serre et de 39% des consommations d'énergie dans le secteur industriel
- Bâtiment, Urbanisme et Habitat :
 - réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre et de 47% des consommations d'énergie dans le résidentiel
- Mobilité et déplacement :
 - réduction de 26% des émissions de gaz à effet de serre et de 30% des consommations d'énergie dans les transports routiers
- Agriculture et consommation :
 - réduction de 24% des émissions de gaz à effet de serre et de 14% des consommations d'énergie dans le secteur agricole et viticole
- Nouvelles énergies :
 - production de 842 GWh d'énergies renouvelables soit 510 GWh de plus qu'en 2016

Ces engagements et projets transversaux, ne nous ont pas éloignés du cœur de l'action de notre établissement public, dans le souci permanent de l'efficience et de l'efficacité qui sert de guide à l'élaboration de nos politiques publiques et au développement de nos projets.

Ainsi, l'année 2024 aura confirmé les grands choix stratégiques opérés ces dernières années :

- la transition énergétique et écologique, avec l'avancement du programme d'isolation des bâtiments publics, la poursuite de la démarche Cit'Ergie et la mise en œuvre du PCAET ;
- le développement d'infrastructures structurantes, comme le fonctionnement à plein régime du centre aquatique « La Salamandre » inauguré en 2023 ;
- la progression du Projet de Renouvellement Urbain du quartier du Hamois, avec le lancement effectif des opérations de reconstruction ;
- la consolidation des services du quotidien (eau, assainissement, collecte et valorisation des déchets, espaces verts et propreté urbaine), répondant aux attentes directes de nos habitants ;
- le service **espaces verts et propreté**, est intervenu sur 200 km de voirie, 104 ha, et a planté 147 arbres, 1107 arbustes, 6 700 bulbes... et les serres intercommunales ont produit pour fleurir les 35 communes de la Communauté de Communes 20 000 plants de fleurs annuelles et 15 000 de bisannuelles.
- la mise en valeur des compétences éducatives et sociales, qu'il s'agisse du dispositif de réussite éducative, des équipements périscolaires ou encore du Campus Connecté.
- dans de nombreux domaines (éducation, installations sportives, urbanisme, environnement, déchets, action économique, transition énergétique...) la Communauté de Communes agit au quotidien au service des habitants et de l'avenir du territoire.

Dans un contexte marqué par les incertitudes économiques et énergétiques, la Communauté de Communes a su maintenir une trajectoire claire : **développement harmonieux du territoire, attractivité renforcée, amélioration du cadre de vie et accompagnement de la transition écologique et sociale.**

Ces résultats sont le fruit de l'engagement quotidien des élus communautaires et municipaux, des agents, ainsi que des nombreux partenaires publics, privés et associatifs. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Président de la Communauté de Communes

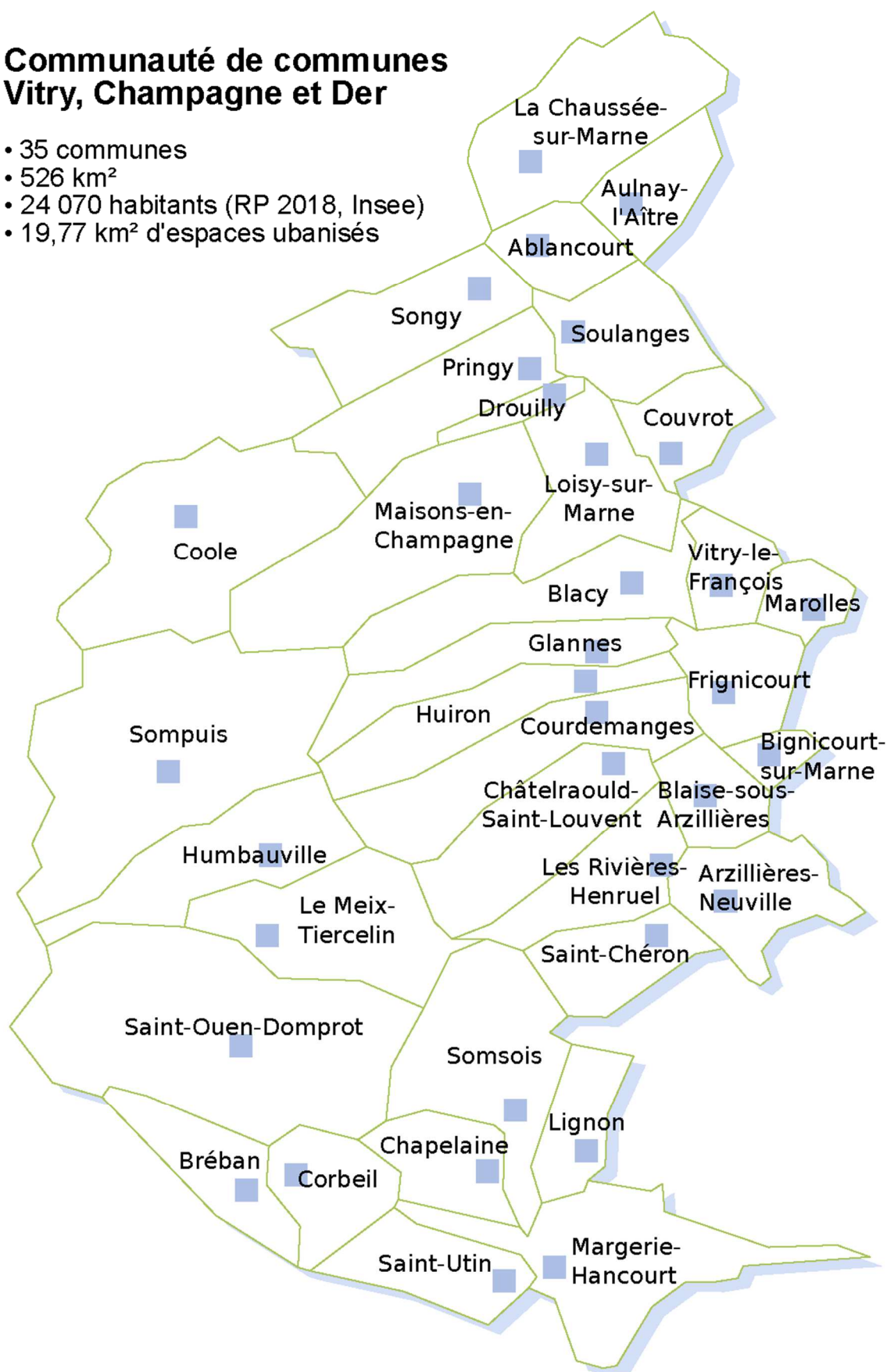


Jean-Pierre BOUQUET

CARTE DU TERRITOIRE

Communauté de communes Vitry, Champagne et Der

- 35 communes
- 526 km²
- 24 070 habitants (RP 2018, Insee)
- 19,77 km² d'espaces urbanisés



PRÉSENTATION DE LA CCVCD

Rappel historique

Au 1er janvier 2013, a été créée la Communauté de Communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER (C.C.V.C.D.), issue de la fusion des Communautés de Communes de VITRY-LE-FRANÇOIS, des Quatre Vallées et du Mont-Moret et du rattachement des communes de Couvrot et Margerie-Hancourt.

Notre Communauté est composée de 35 communes : Ablancourt, Arzillières-Neuville, Aulnay-L'Aître, Bignicourt-sur-Marne, Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-Saint-Louvent, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Glannes, Huiron, Humbauville, La Chaussée-sur-Marne, Le Meix-Tiercelin, Les Rivières-Henrue, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, Marolles, Pringy, Saint-Cheron, Saint-Ouen-Dompot, Saint-Utin, Sompuis, Somsois, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.

Elle compte 23.585 habitants au 1er janvier 2024 (recensement 2021 – population municipale).

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 fixant la nouvelle composition du Conseil de Communauté, le nombre de sièges a été fixé à 63. En 2020, 63 délégués issus de l'élection municipale ont été installés.

Les principes fondateurs

La CCVCD précise, dans sa charte, l'esprit dans lequel les diverses communes entendent donner un sens à leur engagement respectif au sein de la CCVCD :

La libre administration communale

La Communauté de Communes veille à préserver les intérêts fondamentaux de chaque Commune pour la réalisation de toute action ou opération d'intérêt communautaire. Si un équipement d'intérêt communautaire devait être réalisé sur une commune, il ne pourrait se faire sans avoir préalablement recueilli l'avis favorable de cette dernière. Cela permet en effet de créer une dynamique de projet acceptée par tous dans le respect de ce principe fondamental.

La création d'un nouvel espace de solidarité intercommunale

La CCVCD permet de faire face aux besoins économiques et sociaux des habitants dépassant les capacités individuelles des communes. Elle doit permettre de faciliter le développement des communes et renforcer les fonctions d'agglomération de la ville-centre.

Elle oriente ses priorités d'action entre les différentes composantes de son territoire en favorisant la solidarité dans la répartition géographique des activités, des équipements et des services.

Le maintien de la relation de proximité

Seules sont transférées à l'échelle intercommunale les compétences qui donnent naissance, à ce niveau, à une véritable plus-value communautaire. Ce transfert ne s'effectue jamais sans l'accord de la Commune.

Les compétences

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der exerce de plein droit en 2019, en lieu et place des communes membres, les actions suivantes :

1. Compétences obligatoires

1.1. Développement économique

- Aménagement, entretien et gestion de toutes zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Actions de développement économique conduites en régie directe ou par convention déléguée à un tiers ;
- Création, développement, promotion, et gestion des installations touristiques (camping, port de plaisance, Maison du champagne...) ;
- Création, promotion, aménagement et valorisation de circuits thématiques et du tourisme de mémoire.

1.2. Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales ;
- Création de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ;
- Études stratégiques et d'aménagement visant à la constitution de réserves foncières ;
- Organisation et développement sur le territoire communautaire des installations liées à l'énergie éolienne et à toutes les énergies renouvelables ;
- Etudes et actions favorisant la transition énergétique ;
- Suivi de la « politique du pays » ;
- Système d'information géographique (S.I.G.).

1.3. Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

- Collecte et élimination de déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Points et plateformes d'apport volontaire de déchets : achat et maintenance des bennes, collecte et traitement ;
- Déchetteries et aire de compostage,

1.4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

2. Compétences facultatives

- | | |
|--|--|
| • Eau ; | • Propreté/Espaces verts dans les limites des agglomérations communales (entre les panneaux d'aggl.) ; |
| • Assainissement ; | • Incendie contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours ; |
| • Politique du logement et du cadre de vie ; | • Opérations sous mandat ; |
| • Gestion, dépenses de fonctionnement et d'investissement des équipements d'intérêt communautaire ; | • Technologies de l'information et de la communication (aménagement du haut débit sur le territoire intercommunal) ; |
| • Enseignement préélémentaire et élémentaire ; | • Services à la population ; |
| • Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ; | • Péri et extrascolaire ; |
| • Taxe d'aménagement ou tout autre dispositif qui s'y substituerait lors de la création de voiries ou réseaux nouveaux ; | • Restauration scolaire ; |
| • Eventuelles actions de développement culturel ; | • Mobilité. |

Deux institutions organisationnelles

1. Conférence des Maires

D'après la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite "loi engagement et proximité", la conférence des Maires est devenue obligatoire. En 2024, elle s'est réunie le 16 avril puis le 20 juin.

2. Conférence des Conseillers Municipaux

La Conférence de l'ensemble des conseillers municipaux des communes adhérentes à la Communauté de communes se réunit au moins une fois par an. Cette instance a été mise en place dans un souci de transparence des affaires communautaires à l'égard des conseillers municipaux. En 2024, elle s'est réunie le 3 décembre.

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE EN 2024

Fonctionnement institutionnel et politique

1. Le Conseil de Communauté

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant, dénommé « Conseil de Communauté », formé des délégués des communes membres et composé de 63 personnes.

Tableau 1 - Délégués par commune depuis 2020

Ablancourt	1	Couvrot	1	Margerie-Hancourt	1
Arzillières-Neuville	1	Drouilly	1	Marolles	1
Aulnay-l'Aître	1	Frignicourt	3	Pringy	1
Bignicourt-sur-Marne	1	Glannes	1	Saint-Cheron	1
Blacy	1	Huiron	1	Saint-Ouen-Dompot	1
Blaise-sous-Arzillières	1	Humbauville	1	Saint-Utin	1
Breban	1	La Chaussée-sur-Marne	1	Sompuis	1
Chapelaine	1	Le Meix-Tiercelin	1	Somsois	1
Châtelraould-St-Louvent	1	Les Rivières-Henrue	1	Songy	1
Coole	1	Lignon	1	Soulanges	1
Courdemanges	1	Loisy-sur-Marne	2	Vitry-le-François	26
Corbeil	1	Maisons-en-Champagne	1		

Le Conseil de Communauté règle, par ses délibérations, les affaires de la Communauté de Communes. Il en adopte les budgets et délibère sur le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président. Il peut émettre des vœux d'intérêt général en les présentant sous la forme de questions écrites.

Il a donc un pouvoir général et global sur le mode d'organisation et le fonctionnement de la CCVCD.

En 2024, il y a eu 7 Conseils de Communauté durant lesquels 177 délibérations ont été soumises au vote des conseillers.

2. Le Bureau

Le Bureau est composé du Président, de 13 Vice-Présidents et de 4 conseillers communautaires délégués.

Tableau 2 - Composition depuis décembre 2022

Jean-Pierre BOUQUET	Président	
Daniel FONTAINE	1er Vice-président	Développement et promotion économiques • zones d'activités • pépinière et hôtel d'entreprises (La Fabrique), tiers-lieux/coworking • Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Jean-Pierre FORMET	Vice-président	Eau potable • schéma directeur de l'eau • préservation de la ressource, de la biodiversité et de l'assainissement collectif
Thierry MOUTON	Vice-président	Renouvellement urbain • personnel (instances paritaires, relations avec les syndicats, COS, hygiène et sécurité, stagiaires et formation des agents)
Didier NOBLET	Vice-président	Collecte et valorisation des déchets • assainissement non collectif
Marylène SIMONNET	Vice-présidente	Habitat et logement
Olivier MALOU	Vice-président	Aménagement numérique du territoire • SIG
Christelle COLSON	Vice-présidente	Activités scolaires, péri/extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts
Francis PASSINHAS	Vice-président	Insertion par l'économie (PLIE), territoire Zéro chômeur, économie sociale et solidaire
René MAUTRAIT	Vice-président	Équipements sportifs (gymnases, piscine, centre aquatique)
Romain DESANLIS	Vice-président	Espaces verts • propreté
Olivier DELCOMBEL	Vice-président	Voirie et bâtiments communautaires
Anna REOLON	Vice-présidente	Tourisme (camping, fluvial, office du tourisme, circuits thématiques...)
Annick FELICETTI	Vice-présidente	Aménagement de l'espace • urbanisme (Scot, PLUI)

Muriel ARMANETTI, André CASTAGNA, Éric CHAVEROU, Dominique PARNISARI, conseillers délégués, sont associés aux réunions du Bureau.

Sont également associés au Bureau :

- La Directrice Générale des Services ;
- Le Directeur Général Adjoint des Services ;
- Le Directeur des Services Techniques ;
- Le Directeur des Affaires Financières ;
- Le Directeur de Cabinet et de la Communication ;
- tout autre chef de service en fonction de l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit pour :

- Examiner les affaires courantes de la Communauté ;
- Assurer le suivi des travaux des différentes commissions communautaires ;
- Emettre des avis et des orientations sur tous les dossiers qui lui sont soumis ;
- Valider les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

A partir des choix et orientations des Bureaux, la Directrice Générale des Services prépare, sous l'autorité du Président, les rapports présentés au vote du Conseil de Communauté.

Le Bureau tient lieu également de Commission des Finances de la CCVCD.

En 2024, le Bureau de Communauté s'est réuni 10 fois.

3. Les commissions de travail

Par délibération du 8 septembre 2020, il a été créé 5 commissions communautaires permanentes avec, à leur tête un Vice-président.

Les commissions ont pour mission d'examiner les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simples ou formulent des propositions. Elles statuent à la majorité des membres présents. Elles peuvent, sur une question donnée, ouvrir leurs travaux à des tiers (représentants d'usagers, d'associations...) ; elles peuvent constituer des groupes de travail spécialisés.

Les commissions sont donc une réelle force de propositions pour la rédaction des délibérations.

- **COMMISSION ECONOMIE - EMPLOI** : développement et promotion économiques, zones d'activités, pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, Territoire Zéro Chômeur, économie sociale et solidaire ; insertion par l'économie (P.L.I.E.), Tourisme (camping, port de plaisance ; office de tourisme, développement de circuits thématiques) ;
- **COMMISSION ECOLOGIE - ENVIRONNEMENT** : Transition énergétique (P.C.A.E.T., C.T.E. ; parc éolien...) ; eau potable ; schéma directeur de l'eau ; assainissement collectif, préservation de la ressource ; biodiversité ; espaces verts et propreté ; collecte et valorisation des déchets ; assainissement non collectif ;
- **COMMISSION EDUCATION ET FORMATION** : comprenant les compétences suivantes : affaires scolaires, activités péri et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts ;
- **COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** : Renouvellement urbain, développement des formations ; Aménagement de l'espaces, urbanisme (SCOT, PLUi) ; Habitat et logement (OPAH, PLH) ; Développement numérique du territoire, Système d'Information Géographique ;
- **COMMISSION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX** : Voiries et bâtiments communautaires ; Equipements sportifs (gymnases, piscine, centres aquatique) ;

En 2024, ces commissions se sont réunies ainsi : commission éducation-formation (04/06, 04/10, 18/11), commission écologie-environnement (12/03, 21/05, 15/11), commission patrimoine communautaire et travaux et la commission économie-emploi (04/06).

A ces 5 commissions se rajoute la **Commission d'Appel d'Offres**.

Organisation interne des services

1. Services intégralement communautaires

Au 31 décembre 2024, la CCVCD comptait 212 agents, 3 apprentis : 2 en espaces verts et 1 en restauration collective.

2. Services partagés

Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens, les services transversaux suivants sont partagés avec la Ville de Vitry-le-François :

- La Direction Générale des Services ;
- Les Services Techniques ;
- Le Service des Ressources Humaines ;
- Le Service des Finances et du Budget ;
- Le Secrétariat Général ;
- Le Service des achats et de l'Informatique ;
- Le Service Communication.

Une convention de mise à disposition du personnel a été approuvée et actualisée par délibération n°13 du 6 février 2025 pour les années 2024 à 2027. Désormais chaque année, sur la base d'indicateurs mesurant l'activité réelle des services, il est communiqué au Bureau de Communauté l'exacte proportion de travail qui pèse sur les agents qui sont partagés et mis à disposition.

Sur la base du compte-rendu d'activités de l'année précédente, les contributions respectives de la Communauté de Communes et de la Ville sont actualisées à chaque exercice budgétaire, par l'examen de l'évolution des critères d'activité des services et celui des dépenses réellement constatées.



ORGANIGRAMME AU 31 OCTOBRE 2024

Président de la CCVCD

Jean-Pierre BOUQUET

Directeur de la Web Stratégie et du Marketing Territorial
Secrétaire des élus communautaires

Gaël PADIOU
Laure PRINCE

Services Généraux

Directrice Générale des Services

Directeur Général Adjoint des Services

Catherine PELLIS

Alexandre GUILLEMIN

Pôle "Services Généraux"

DGS

Coordinatrice du DRE
Coordinatrice du Campus Connecté
Cheffe de service Habitat et Renouvellement Urbain
Chargé du SIG
Chargée du Renouvellement Urbain
Directeur du Développement Economique
Chargée de mission TRE
Chef du service Education Jeunesse
Responsable de la Cuisine Centrale
Responsable des ATSEM
Responsable des ATSEM

Catherine PELLIS
Laetitia JOLLY
Carine PRUDENT
Sophie GAUBERVILLE
Simon MINIOU
Akim TOUATI
Thomas NEFFAH
Candice LEROUX
Benjamin GORIN
Eric DEREGNAUCOURT
Xavier BEVIERE
Marie-Antoinette LORAIN

Pôle "Services à la Population"

DGAS

Chef de service de l'Urbanisme
Adjointe à l'Urbanisme
Directeur de la Piscine
Référént Economie Sociale et Solidaire

Alexandre GUILLEMIN
Christophe GARY
Solenne MIROIR
Yohan BARREIRA
Saïd DRIDI

Pôle "Finances"

Directrice des Finances

Adjointe à la DF
Prospective - Subvention

Valérie BOEUF
Nathalie LACOINE
Jessica HIOLE

Pôle "Ressources Humaines"

Directrice des Ressources Humaines

Adjointe à la DRH
Responsable Pôle Ménage/EPI
Directeur Hygiène et Sécurité
Préventrice Hygiène et Sécurité
Technicien ERP/équipements sportifs
Responsable Formation

Ouihemme BOUGUERAIRA
Agnès LACOUR
José RODRIGUES
William PIN
Muriel LASSAUGE
Jean-Michel BREMOND
Nathalie PREUD'HOMME

Pôle " Services Techniques"

Directeur des Services Techniques

Adjointe à la Ville au DST
Adjoint à la CCVCD au DST
Responsable du service Espaces Verts
Adjointe SEV
Responsable de la Propreté
Responsable du service CVD
Responsable déchetterie et Aire de Compostage
Responsable du service Gestion des Ordures Ménagères
Responsable du service Eau & Assainissement
Responsable du service Marchés publics
Responsable du service Bâtiment et patrimoine
Responsable du service Voirie et Signalisation

Jérôme BROUET
Florine FRAMPAS
Xavier MICHEL
Marc HENRY
Faustine BOURGEOIS
Marc CUVILLIER
Patrick OLARD
Raphael BORDOGNA
Kadour RAHBI
Christelle DAVRON
Carine BRODIEZ
Perrine GIRARDIN
Jérôme BROUET

LE BUDGET DE LA CCVCD

Le budget est composé d'un budget principal et de six budgets annexes. L'ensemble de ces budgets a représenté en 2024 un montant total de dépenses de 25 192 729,11 € en fonctionnement et de 8 487 387,43 € en investissement.

La fiscalité est restée stable, avec la poursuite de la convergence du taux des impôts communautaires vers une harmonisation pour l'ensemble des parties du territoire.

La dette sur l'ensemble des budgets en 2024 baisse. Le montant de l'annuité en capital consolidé s'élevait à 2 077 950,54 € et la CCVCD a emprunté uniquement 200 000,00 € pour des travaux sur la Z.A.E pour faciliter la commercialisation des terrains soit un désendettement de 1 877 950,54 € représentant 9% de la dette de l'établissement en consolidé. Le principal désendettement concerne le budget principal 1,1 million d'euros.

	Remboursement capital 31/12/2024	Capital restant dû au 31/12/2024
Remboursement Capital BA eau	12 706,60 €	146 445,87 €
Remboursement capital BA assainissement	428 680,90 €	2 682 121,49 €
Remboursement capital BA ZAC de Loisy	469 190,42 €	1 285 476,42 €
Remboursement capital BA Centre Affaire	19 710,97 €	253 115,34 €
Remboursement capital BA DMA	27 126,44 €	34 022,96 €
Remboursement capital ZAVM	13 793,12 €	20 689,44 €
Remboursement Capital Budget principal	1 106 742,09 €	16 489 613,72 €
Situation consolidée au 31/12/2024	2 077 950,54 €	20 911 485,24 €

Ratios et valeurs CA 2024

Dépenses réelles de fonctionnement / population	752,26 €/hab.
Recettes réelles de fonctionnement / population	811,97 €/hab.
Dépenses d'équipement brut / population	70,26 €/hab.
Encours de la dette / population	678,94 €/hab.
Dotation globale de fonctionnement / population	59,90 €/hab.
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,99 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	97,93 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	8,65 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	83,57 %
Epargne brute sur recettes réelles de fonctionnement	7,36 %

C3.5 - PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS

ANNEXES 1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	5.735.005,33	5.746.045,44	18.161,50	2.020.513,71
	recettes	5.735.005,33	3.458.584,57	0,00	2.276.420,76
fonct.	dépenses	22.051.991,79	19.158.770,16	0,00	2 893.221,63
	recettes	22.051.991,79	19.860.122,16	0,00	-176.767,24

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Zone d'activités Vitry le F - Marolles / N°SIRET : 20003471800037					
invest.	dépenses	359.197,17	237.430,11	0,00	121.767,06
	recettes	359.197,17	191.942,25	0,00	-9.330,00
fonct.	dépenses	496.272,15	482.723,67	0,00	13.548,48
	recettes	496.272,15	366.123,59	0,00	-43.023,59
BA Eau / N°SIRET : 20003471800060					
invest.	dépenses	3.089.951,04	1.373.342,43	128.096,79	921.528,21
	recettes	3.089.951,04	1.511.112,26	0,00	1.430.775,45
fonct.	dépenses	2.617.479,13	659.395,11	0,00	1.957.784,02
	recettes	2.617.479,13	871.032,36	0,00	-38.112,36
BA Assainissement / N°SIRET : 20003471800078					
invest.	dépenses	2.722.501,88	1.449.718,97	77.500,27	607.562,77
	recettes	2.722.501,88	1.291.726,43	0,00	953.864,10
fonct.	dépenses	2.106.730,55	1.132.526,79	0,00	976.203,76
	recettes	2.106.730,55	1.686.540,44	0,00	92.046,56
BA Déchets ménagers et assimilés / N°SIRET : 20003471800052					
invest.	dépenses	947.771,23	745.727,68	0,00	229.043,55
	recettes	947.771,23	225.947,50	0,00	527.518,07
fonct.	dépenses	4.121.934,76	3.495.903,87	0,00	626.030,89
	recettes	4.121.934,76	3.895.202,93	0,00	-354.821,98
BA Centre d'affaires / N°SIRET : 20003471800045					
invest.	dépenses	38.461,77	20.171,97	0,00	3.578,03
	recettes	38.461,77	25.805,77	0,00	12.656,00
fonct.	dépenses	104.570,00	67.892,08	0,00	36.677,92
	recettes	104.570,00	76.848,14	0,00	25.075,44
BA ZAC de la Haute Voie / N°SIRET : 20003471800029					
invest.	dépenses	4.151.794,41	1.652.975,24	0,00	132.149,86
	recettes	4.151.794,41	1.802.245,17	0,00	2.349.549,24
fonct.	dépenses	608.375,00	368.805,19	0,00	156.524,81
	recettes	608.375,00	580.072,24	0,00	-301.940,11

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	17.071.682,83	8.487.387,43	223.758,56	4.036.143,19
	recettes	17.071.682,83	8.507.363,95		7.541.453,622
fonct.	dépenses	32.107.053,38	25.192.729,11		6659.991,51
	recettes	32.107.053,38	27.583.139,73		- 797543,28
total général des dépenses		48.456.729,85	33.680.116,54	223758.56	10.696.134,70
total général des recettes		48.456.729,85	36.090.503,68		6.743.910,34

(1) Y compris les rattachements.

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES

(Cf. liste des principales opérations en annexe de la M57) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
	recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
fonct.	dépenses	229.888,00	220.150,20	0,00	9.737,80
	recettes	229.046,00	220.150,20	0,00	8.895,80

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

Il s'agit des flux réciproques liés à la mise en place des frais de structure entre le budget principal et les budgets annexes approuvé par délibération du 14 novembre 2023.

5 - PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES

(après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest.	dépenses	17.071.682,83	8.487.387,43	223.758,56	4.036.143,19
	recettes	17.071.682,83	8.507.363,95		7.541.453,622
fonct.	dépenses	31.877.165,40	22.802.222,50		6.698.551,14
	recettes	31.878.007,40	25.658.222,50		- 195.620,09
total général des dépenses		48.456.729,85		223.758,56	10.696.134,70
total général des recettes		48.456.729,85			6.743.910,34

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

PRÉSENTATION DES COMPETENCES

ÉCONOMIE - EMPLOI

Aménagement du territoire et développement économique

ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

Les services techniques

Quatre compétences mises en œuvre par des équipes communautaires :

- l'eau, l'assainissement, la collecte et la valorisation des déchets, les espaces verts et la propreté.

Plate-forme de rénovation énergétique

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET TRAVAUX

Deux compétences mises en œuvre par les ST municipaux mis à disposition de la CCVCD :

- Les voiries communautaires, les bâtiments communautaires.

Le service des marchés intervient aussi pour les opérations communautaires.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Habitat - Logement

- PRU, habitat et logement, SIG, OPAH.

Urbanisme

- Élaboration et modifications des documents d'urbanisme, instruction des autorisations du Droit du Sol.

ÉDUCATION ET FORMATION

Le service éducation - jeunesse

- Activités scolaires, périscolaires, extra-scolaires, restauration scolaire.

Le Dispositif de Réussite Educative

Le Campus connecté

AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

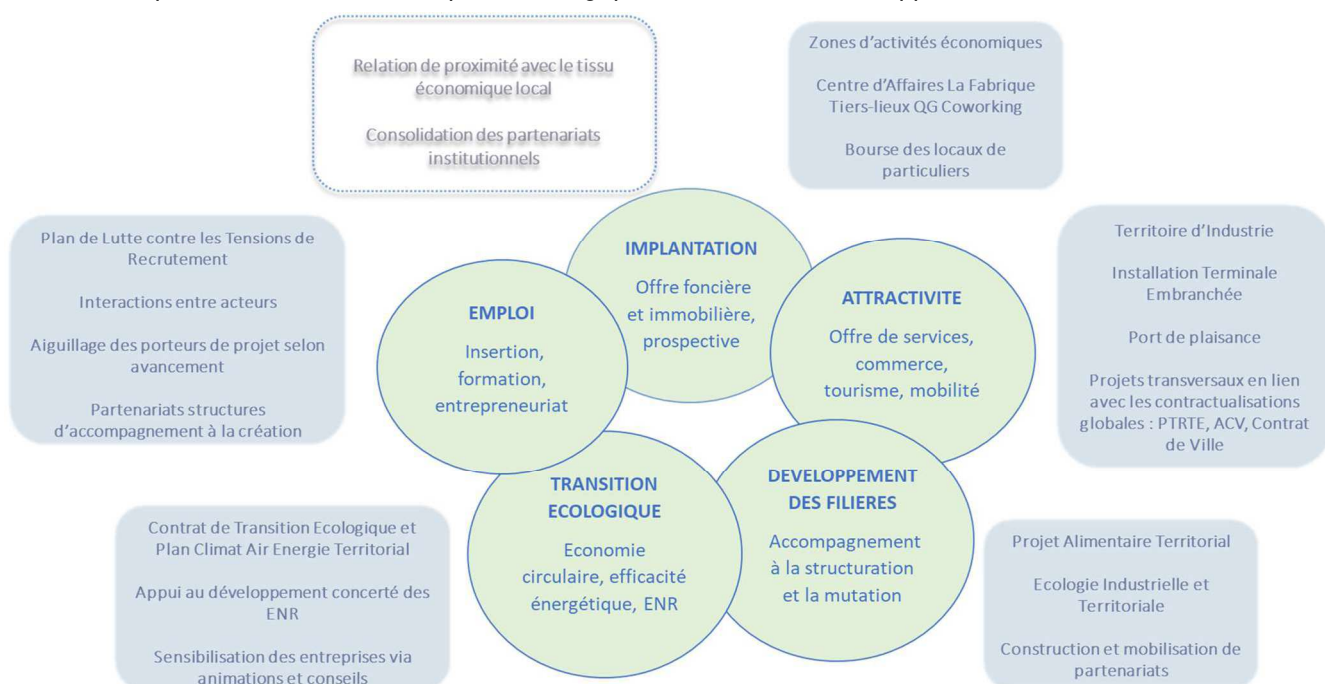
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ORGANIGRAMME

- ORGANIGRAMME au 31 décembre 2024
 - Directeur développement économique : Thomas NEFFAH
 - Assistante administrative : Carine GUILLEM
 - Assistante administrative : Aurore MAUGRAN
 - Chargée de mission développement territorial durable : Candice LEROUX
 - Cheffe de projet territoires d'industrie : Pauline LANFROY

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Fédération et animation du tissu économique local, mise en relation des acteurs, orientation vers les interlocuteurs dédiés, organisation d'actions et temps forts professionnels ;
- Animation de partenariats pour la dynamisation économique du territoire et le soutien aux entreprises et porteurs de projets ;
- Valorisation de l'offre à vocation économique par le relais des opportunités immobilières et foncières existantes et l'appui aux projets de développement et d'implantation ;
- Conception, extension, réhabilitation et gestion des zones d'activités & bâtiments communautaires d'entreprise ;
- Développement de projets d'attractivité territoriale dans les domaines de la transition écologique, de la mobilité, du tourisme...
- Promotion du territoire et de son tissu économique ;
- Prospective et veille économique et stratégique en matière de développement local.



ACTIONS REALISEES ET OFFRE DE SERVICES 2024

PROSPECTER ET ACCOMPAGNER L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Répondre aux projets d'implantation et de développement des entreprises du territoire

Au total, la Communauté de Communes rassemble 586 établissements pour 6 672 emplois.

Avec 4 zones d'activités économiques représentant 120 entreprises pour environ 3 000 emplois, la Communauté de Communes peut notamment compter sur 400 ha de surfaces dédiées à l'accueil d'activités économiques dont environ 25 ha immédiatement disponibles.

- Une actualisation et une promotion de l'offre d'accueil publique et privée de foncier et de bâti à vocation économique.
-
- Un panel d'offres variées : • Un centre d'affaires (La Fabrique) à vocation de pépinière et hôtel d'entreprises • Différents bâtiments relais situés sur les zones d'activités du territoire mixant industrie, service à l'industrie et artisanat de production

❖ Zone industrielle Vitry-Marolles

- ◆ 250 ha en zone industrielle dont 13 ha disponibles
- ◆ Services : embranchement fer, hôtellerie, restauration, transport logistique
- ◆ Nombre de bâtiments communautaires : 15 bâtiments loués:
 - Bâtiment D, rue du Bois Guillaume à Marolles : 1 cellule (Bigard)
 - Bâtiment F, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Atalian, Chris'Auto)
 - Bâtiment G, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 4 cellules (2 cellules IESC Formation, Siemens Gamesa, GM Automobiles)
 - Bâtiment H, rue de la Violette à Marolles – pépinière artisanale : 5 cellules + 1 bureau divisible en 2 bureaux (Haffner Energy 3 cellules, STELEC, 2 cellules JST)
 - Bâtiment I, rue de la Violette à Marolles : 1 cellule (Elivia)
 - Bâtiment J, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Transport Liébart + partie bureaux vides)

❖ Zone d'activités économique de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne

- ◆ 120 ha ;
- ◆ 2 entreprises implantée (50 emplois) ; KVEI et JORIS IDE
- ◆ Zone aménagée : 44 ha (comprenant la zone inondable) ;
- ◆ Surfaces disponibles : 4 ha au 31.12.2024
Cessions en cours : 25 ha implantation d'un parc photovoltaïque (Baywa.r.e)
+ 12 ha implantation d'une entreprise de logistique et/ou de production industrielle (Projet Barjane).

❖ Zone artisanale de Frignicourt

- ◆ Environ 3 ha, disponibilités 1,38 ha ;
- ◆ 5 entreprises.

❖ Zone artisanale du Bois Legras

- ◆ Environ 18 ha dont 5 ha disponibles pour aménagement ;
- ◆ 6 entreprises - 100 emplois ;
- ◆ 1 bâtiment communautaire (Bâtiment C) : 1 hangar de 2 travées + 1 cellule (Association Alter Native)

INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHÉE

Depuis le 1er janvier 2020 la CCVCD possède et exploite une installation terminale embranchée (ITE) implantée sur les communes de VITRY-LE-FRANÇOIS et MAROLLES.

Cette ITE est raccordée au Réseau Ferré National (R.F.N.) sur les voies de service de la gare de VITRY-LE-FRANÇOIS.

Le réseau de l'ITE de la zone industrielle VITRY-MAROLLES comprend environ 4.500 mètres de voies ferrées qui permet de desservir les sous-embranchés VIVESCIA, MALTEUROP et MANNESMANN.

Il supporte actuellement un trafic annuel de l'ordre de 107.000 tonnes de marchandises répartie principalement entre les sociétés MANNESMANN et MALTEUROP pour lesquelles il constitue un enjeu stratégique en matière de logistique.

Dans la continuité de l'étude réalisée en 2021 portant sur un audit général de l'infrastructure et ses caractéristiques (diagnostic de l'état de l'installation) ainsi qu'une analyse de flux et du niveau d'utilisation (détermination d'un plan de maintenance, entretien et investissements), une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection et rénovation des voies ferrées a été réalisée. L'objectif étant d'accompagner la collectivité dans la mise en place et la gestion d'un accord-cadre pluriannuel de travaux. Ces derniers sont engagés depuis 2024.

MARNE DEVELOPPEMENT : Agence de Développement Economique de la Marne

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der est adhérente à l'agence de développement économique de la Marne, Marne Développement, qui réunit la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne, la CCI Marne en Champagne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les 14 intercommunalités marnaises.

Marne développement agit autour de différents axes, en travaillant notamment :

- au développement endogène via la prise de contact avec les entreprises du territoire pour leur proposer notamment un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets
- à la création et l'animation d'un réseau des industriels marnais (Réseau Marne Industrie) pour favoriser les synergies interentreprises et interbassins ;
- à la prospective pour l'implantation d'entreprises exogènes, en lien notamment avec Invest Eastern France : réalisation d'un travail de promotion de l'offre foncière et immobilière sur le territoire
- en 2024, cette collaboration a notamment contribué à l'accompagnement de nombreuses entreprises du territoire (visites, étude 360°...) en lien avec Territoires d'industrie.

A ce titre, des points réguliers sont effectués entre le service développement économique de la CCVCD et Marne Développement, afin notamment de pouvoir enrichir le travail prospectif de développement local en corrélation avec les besoins évoqués par les entreprises et pour mettre en place des animations partenariales à destination des entreprises, sur des thématiques précises.

ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISE ET ACTIVITES ECONOMIQUES

- ✓ Héberger les jeunes entreprises, animer la Pépinière/Hôtel d'Entreprises

LA FABRIQUE, CENTRE D'AFFAIRES

- Superficie du bâtiment : 800 m² dont 547m² d'espace de bureaux loués.
- Nb de bureaux : 18 (modulables) de 12 à 180 m² ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire le 02/04/2019 (délibération n°32) ;
- Nb de bureaux :
 - 1 bureau partenaires : permanence de partenaires de la création d'entreprises pouvant intervenir en complémentarité de nos missions.
 - 15 bureaux loués - 10 entreprises résidentes **soit 100 % de taux d'occupation**
 - 2 bureaux occupés par le Service Développement Économique de la CCVCD

LOCATAIRES

- **ENOVACOM** – Laurent DUVAL – Plateforme de maintenance des logiciels des centres d'imagerie médicale
- **ADEVA Pays Vitryat** – Syndicat mixte (2 bureaux)
- **EITI GERMINAL MARNE** – Adil LAMRABET – Association au service des entrepreneurs, accompagnement créateur d'entreprise
- **SAS GEOSTRA** – Etienne GUERINOT – Ingénierie, études techniques
- **MEDIAPUISSANCE GROUP** – Fabien REGNAULT - Production et distribution de médias audiovisuels
- **APSGD** (Association des Professionnels de Santé du Grand Der) – Jacques DAUBERTON – Taches administratives liées à l'association (3 bureaux)
- **NORD EST BOIS** – Hervé JEANRAT - Exploitation forestière
- **CABINET MAXENCE GUILLEMIN** – Avocat
- **ELODIE MAQUIN** – Diététicienne
- **SOLUCOM** -Romuald RONFARD – Conseil commercial pour les entreprises

Nombre de domiciliations : 4

- **ARKETHERM** : Ludovic MOULUN
- **ATELIER WAKSU** : Stéphanie BENA
- **DE GRADO** Ingénierie : Alain FERNANDEZ DE GRADO
- **SEM Vitry** Energies

Exemple d'entreprises, associations louant un bureau à la journée ou ½ journée :

- **L'ADAPT**
- **CMA**
- **WIMO OV**
- **Valérie FONDERE** – Psychopraticienne - Cabinet d'accompagnement thérapeutique aux particuliers et entreprises.
- **NOBEL PLASTIQUE**

TIERS LIEU D'ACTIVITES/ESPACE DE COWORKING

Cet espace partagé a pour objectif de créer des ponts entre communautés de travail autonomes sur le territoire, d'accueillir les professionnels qui souhaitent occuper un autre lieu de travail que leur domicile et intégrer une communauté, facilitant, ainsi, l'accès à de multiples réseaux professionnels, la mutualisation d'outils et favorisant son éclosion.

- Bureaux multipostes meublés et connectés à usage flexible et open space de 180 m²
- Tarifs délibérés au conseil communautaire en date du 10 décembre 2019 (délibération n°136) ;
- Ouverture en continu de 7h30 à 20h00 du lundi au samedi
- Emploi : 1 hôtesse d'accueil qui partage son temps de travail entre l'espace Coworking et la Fabrique.

Le coworking accueille en son sein le Campus Connecté, avec un bureau fermé occupé à temps plein par la coordinatrice, ainsi que les étudiants du Campus accueillis au sein de l'open space.

DETECTER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET/CREATEURS D'ENTREPRISE

INITIATIVE MARNE : le financement au démarrage d'activités

Initiative Marne Châlons-en-Champagne est une association loi 1901 qui intervient financièrement sur la création ou la reprise d'entreprises au travers de l'octroi de prêts d'honneur accordés aux porteurs de projets.

En plus d'un soutien financier, Initiative Marne accompagne les porteurs de projets à travers un parrainage et un suivi technique personnalisé.

Par son adhésion à l'association, la CCVCD permet que l'offre d'Initiative Marne soit déployée sur le territoire pour l'accompagnement des entrepreneurs dans la « structuration financière » de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise. Elle apporte ainsi un appui financier supplémentaire nécessaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires.

Le « Pôle Coopération pour Entreprendre », initié par la Région Grand Est, est également porté sur le territoire du Sud-Est Marne par l'association Initiative Marne. Celui-ci a pour but développer et renforcer la dynamique entrepreneuriale en accompagnant les créateurs d'entreprises et encourager la dynamique collective d'acteurs sur un territoire pour renforcer cet accompagnement.

Sur la durée de la dernière convention, 2022-2024, le nombre et le montant des prêts accordés pour la création ou la

reprise d'entreprises sur la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der sont les suivants :

- 2022 : 4 prêts accordés pour 3 projets - 21 500 € de prêts Initiative et 11 500 € de prêts Bpifrance,
- 2023 : 6 prêts accordés pour 3 projets – 27 500 € de prêts Initiative et 13 500 € de prêts Bpifrance,
- 2024 : 2 prêts accordés pour 2 projets – 14 000 € de prêts Initiative et 7 000 € de prêts Bpifrance.

CCI MARNE

La CCI Marne mène des actions générales en faveur de toutes les entreprises pour faciliter leurs engagements, et des territoires pour les faire réussir dans un contexte de profondes mutations.

Formalisation du partenariat CCI / CCVCD par la signature d'une convention en date du 8 septembre 2023 pour 3 ans autour des axes suivants :

- Axe 1 : Favoriser le développement et la pérennisation des entreprises
- Axe 2 : Engager le parcours digital des entreprises
- Axe 3 : Ressources humaines / emplois
- Axe 4 : Les données du territoire
- Axe 5 : Marketing – Communication – Coordination

CMA GRAND EST

La CMA Grand Est est un établissement public administratif représentant les intérêts généraux du secteur des métiers et de l'artisanat du Grand Est. A travers son réseau territorial, elle assure et défend les intérêts des entreprises artisanales. Elle a pour objectifs de :

- Représenter et promouvoir l'artisanat
- Offrir aux entreprises les services et conseil dont elles ont besoin en matière de création transmission, reprise et développement
- Délivrer des attestations de qualité d'artisans et maîtres artisans
- Participer à la qualification des chefs d'entreprises, salariés, conjoints ou collaborateurs

La Communauté de Communes Vitry Champagne et Der, compétente en matière de développement économique, a pour objectifs d'accompagner les entreprises dans leur création et développement, ainsi que de proposer des programmes et animations en matière économique permettant leur inscription dans un écosystème territorial favorable à leur implantation et pérennité.

Formalisation du partenariat CMA / CCVCD par la signature d'une convention en date du 6 juin 2023 pour 3 ans afin d'acter les accompagnements suivants :

- Appui aux travaux et aux groupes de travail pour l'implantation d'une maison du commerce et de l'artisanat
- Permanence bimestrielle à destination des entreprises et porteurs de projet
- Session de formations notamment avec une présence hebdomadaire pour une session de formation d'un an d'accompagnement à la création / gestion d'une entreprise.
- Soutien aux actions engagées par la CCVCD : Information sur la cession reprise d'entreprise, petit déj thématiques...

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'OFFRE DE FORMATION

- Participation au Plan de Lutte contre les Tensions de Recrutement du bassin vitryat piloté par les services de l'Etat et de la Région Grand Est.
- Participation au Comité Territorial de Développement des Compétences et au Réseau Be Est Entreprendre animés par la Maison de Région de Châlons en Champagne
- Participation au Comité Local de l'Emploi

PORT DE PLAISANCE (TOURISME)

- Ouverture de la saison : du 15 avril au 13 octobre 2024
- Emploi : 1 hôtesse d'accueil pendant la saison + 2 saisonniers en appui sur juillet-aout

- Bilan de la saison :
 - ▶ 180 bateaux, soit une moyenne > à 3 bateaux par semaine
 - ▶ Environ 500 jours d'amarrage et 27 jours de gardiennage

TRANSITION ENERGETIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE, ECONOMIE CIRCULAIRE, COMPTOIR ESS

ENERGIES NOUVELLES / NOUVELLES FILIERES

- **Eolien**
 - ▶ 162 éoliennes implantées sur le territoire de la CCVCD (391 MW de puissance installée)
 - ▶ 13 parcs en instruction pour une puissance prévisionnelle de 149.1 MW
- **Biomasse**
 - Réseau de chaleur urbain
 - Extension du réseau de chaleur en cours
- **Méthanisation :**
 - 1 projet installé et en service
- **Centrale photovoltaïque au sol**
 - 1 projet hybride autorisé sur la zone d'activités économiques de la Haute Voie à LOISY-SUR-MARNE
 - 1 projet à Marolles autorisé
 - Plusieurs projets à l'étude
- **Zones d'accélération des énergies renouvelables (2023-2024)**
 - 1 présentation en conseil communautaire
 - Création d'une plateforme cartographique pour les élus du territoire
 - Accompagnement des communes
 - 2 interventions en conseil communautaire dont un débat communautaire
 - Environ 25 rencontres dans les communes et 8 interventions en conseil municipal ou en présence des conseillers municipaux
 - 26 délibérations municipales reçues

MOBILITE

- Défi j'y vais du 13 au 31 mai 2024 : ce défi a pour objectifs d'initier de nouvelles habitudes de déplacement (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...), de lutter contre la pollution atmosphérique et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le défi a regroupé 39 collectivités de notre territoire, des entreprises et associations
- Poursuite des aménagements de pistes cyclables et développement d'une application promouvant les déplacements doux
- Déploiement de la plateforme d'écomobilité solidaire Wimoov sur le territoire vitryat

QUALITE DE L'AIR

Etude approfondie en cours réalisée par ATMO Grand Est sur la ville de Vitry-le-François. L'objectif de l'étude est la mise en exergue de l'influence du trafic routier sur la qualité de l'air.

PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE

- Soutien, participation et suivi du projet de renforcement de la trame verte et bleue porté par la Fédération départementale des chasseurs
- Soutien, participation et suivi du projet de renforcement de la trame verte et bleue porté par la Fédération départementale des chasseurs

- Travail collaboratif et accompagnement des développeurs de projets énergétiques dans le cadre de leurs mesures compensatoires
- Actions transversales irradiant l'ensemble des actions menées par les différents services, eau, espaces verts, ou dans le cadre du contrat de transition énergétique engageants des aménagements et une prise en compte de leurs impacts
- Rédactions d'articles de sensibilisation publiés sur le Facebook de la collectivité notamment dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (présentation de la formation B.A.B.A du Climat, ...)

Adoption du PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET)

Le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont contraintes d'en réaliser un. Sa finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il se décline autour de 5 axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Il a finalement été adopté le 30 juin 2022. La collectivité met désormais en œuvre le plan d'action et s'assure de son suivi. Un 2e COPIL s'est tenu en octobre 2023 afin de proposer aux élus une priorisation des actions.

- Une synthèse du PCAET à destination du grand public a été réalisée.
- Plusieurs événements tels qu'une visite d'éolienne, une présentation du Plan Climat et la remise de prix du Défi J'y Vais se sont tenus dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui s'inscrit dans la continuité des actions du PCAET.
- Animations de sensibilisation au développement durable par l'organisme ZOÏ France :
- Animation au lycée François Ier à destination des éco-délégués
- Journée de sensibilisation à destination des agents de la collectivité (multithématiques : mobilité, développement durable, énergie, numérique).

Foire de Châlons en Champagne

Journée dédiée à la transition écologique avec présentation des énergies renouvelables du territoire, du projet de réhabilitation du quartier du Hamois et sa transformation en écoquartier.

Labellisation TETE

La collectivité est labellisée Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE) et utilise cette labellisation comme outil pour le Plan Climat.

Un Comité de Pilotage Plan Climat et Labellisation TETE s'est tenu en octobre 2023.

La collectivité était initialement labellisée 2e étoile. Courant de l'année 2023, la collectivité a soumis son dossier de candidature pour prétendre à la labellisation de niveau 3 étoiles. L'audition de la collectivité et la prise de décision du comité national se dérouleront en 2024.

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET)

Le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont contraintes d'en réaliser un. Sa finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il se décline autour de 5 axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables.

Il a finalement été adopté le 30 juin 2022. La collectivité met désormais en œuvre le plan d'action et s'assure de son suivi.

Une synthèse du PCAET à destination du grand public a été réalisée.

Plusieurs événements tels qu'une visite d'éolienne, des animations auprès des écoles par Zoï France, une présentation du Plan Climat et la remise de prix du Défi J'y Vais se sont tenus dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui s'inscrit dans la continuité des actions du PCAET.

Foire de Châlons en Champagne

Présentation du projet de parc Eolien et Photovoltaïque sur la Zone de la Haute Voie de Loisy / Marne par Baywa.r.e, développeur ENR.

Labellisation TETE

La collectivité est labellisée Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE) et utilise cette labellisation comme outil pour le Plan Climat.

La collectivité était initialement labellisée 2e étoile. Courant de l'année 2023, la collectivité a soumis son dossier de candidature pour prétendre à la labellisation de niveau 3 étoiles. L'audition de la collectivité et la prise de décision du comité national se sont déroulés en 2024, et le verdict a été rendu en mai avec l'obtention de la 3eme étoile dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et de la labellisation Territoire engagé pour la transition écologique (Ex Citergie).

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Un Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique est un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires, qui a vocation à s'inscrire dans le long terme sur la durée des mandats locaux. C'est une démarche pour mutualiser des financements grâce à un partenariat inédit Etat-Région. Il permet de mobiliser des crédits relance, des politiques de droit commun et des Fonds européens. Les PTRTE déclinent localement les orientations stratégiques partagées entre l'Etat et la Région : transition énergétique et écologique, cohésion territoriale et coopérations, économie plurielle ancrée dans les territoires.

Sur le territoire du Pays Vitryat, deux PTRTE ont été signés en Décembre 2021. L'un à l'échelle de la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der et un regroupant les communautés de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx et Perthois Bocage et Der.

- COPIL juillet 2024
- Ajout d'une vingtaine de projets, pour une quinzaine de communes accompagnées
- Accompagnement renforcé par le chargée de mission – Courrier auprès des collectivités, relance mails, réunions de travail, renforcement du réseau des partenaires...

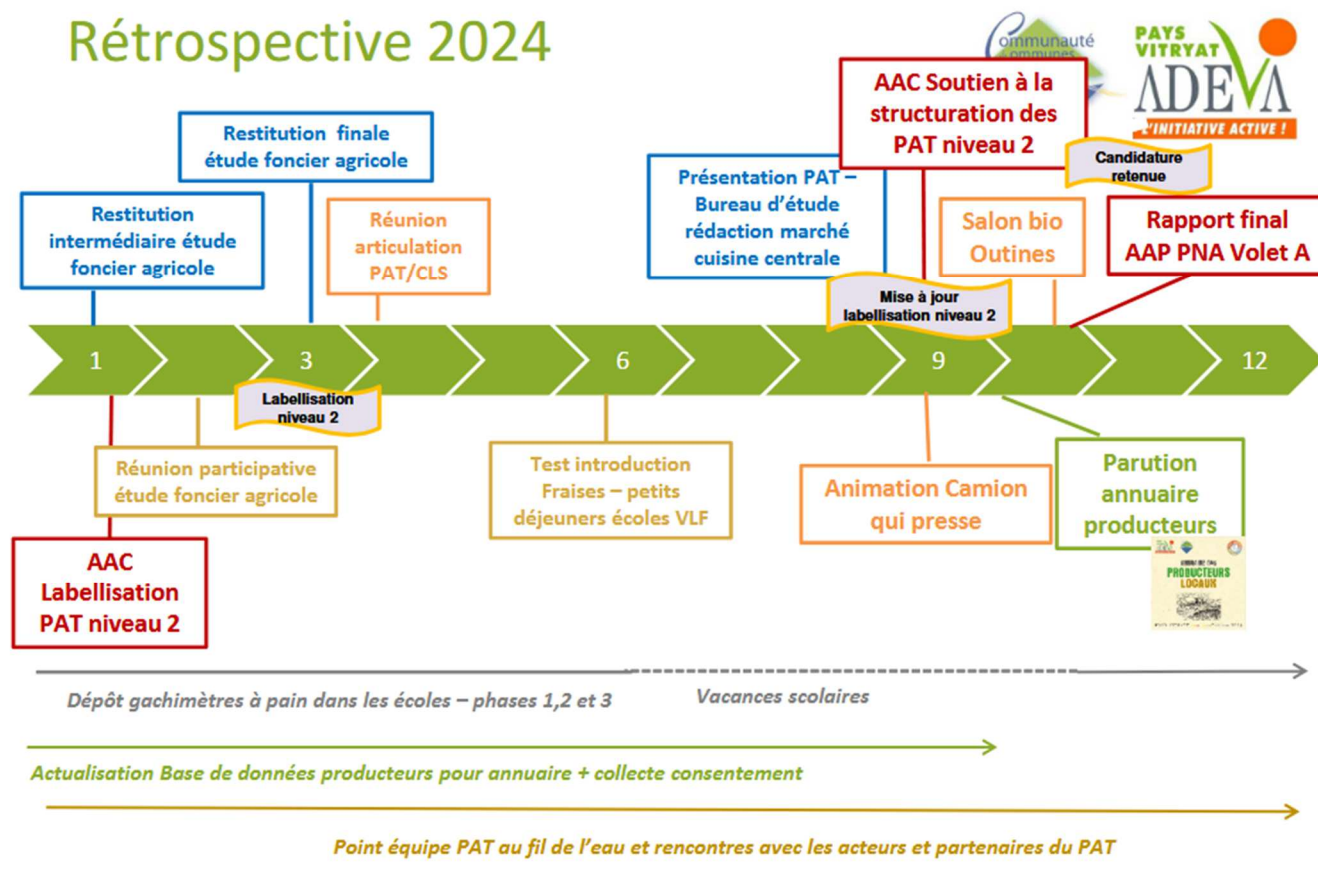
ECONOMIE CIRCULAIRE - ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) est le tissage de relations interentreprises proches géographiquement pour créer des synergies locales de fonctionnement, en mutualisant des équipements, des services ou des achats et en transférant divers flux ("ton déchet peut devenir ma ressource"). Elle nécessite un tiers de confiance pour favoriser les interactions B to B et se traduit par :

- Une baisse des coûts des entreprises (services, approvisionnement, déchets)
- Une baisse des impacts environnementaux
- Une sécurisation des fonctionnements (filières locales, valorisations complémentaires)
- Un ancrage territorial via des liens renforcés (partenaires locaux publics et privés)

A ce titre, la CCVCD poursuit son travail d'accompagnement des entreprises du bassin (suivi projets, plateforme numérique...).

Rétrospective 2024



Perspectives 2025 : Dans le cadre de la labellisation PAT niveau 2

1. Accompagner des collectivités pour la création / réhabilitation de vergers
2. Valoriser de la venaison
3. Etudier le potentiel d'un espace test agricole sur le Pays Vitryat
4. Accompagner les collectivités locales vers la connaissance de la biodiversité de leur territoire.
5. Encourager la création / réhabilitation de jardins communaux partagés.
6. Accompagner la structuration de nouvelles filières locales, renforcer celles existantes et contribuer à augmenter le nombre de produits de qualité sur le territoire.

EAU

Missions et activités principales

Le service public d'alimentation en eau potable concerne la production, le traitement et la distribution de l'eau. La compétence du service Eau de la CCVCD s'étend de la ressource en eau (exemple : nappe phréatique) au robinet de l'utilisateur. Il s'agit donc de gérer les réseaux d'alimentation : études, travaux neufs, renouvellement, entretien mais aussi de gérer les installations et la distribution.

Mode de gestion et périmètre

Le contrat principal de délégation du service public attribué par affermage à VEOLIA EAU-CGE a débuté le 1er juillet 2013 et prendra fin le 31 décembre 2025. La procédure de renouvellement est en cours. Il concerne 32 communes sur les 35 du territoire.

Chiffres clés

Données issues du RAD Veolia 2024:

- 32 communes concernées sur 35 (*) ;
- 10 310 abonnés au service ;
- 22 713 habitants concernés ;
- 3 083 077 m³ prélevés ;
- 2 846 371 m³ distribués.

(*) 3 communes (Bignicourt-sur-Marne, Aulnay-l'Aître et La Chaussée-sur-Marne) ont délégué la compétence Eau à des syndicats tiers qui gèrent le fonctionnement du service sans appui de la CCVCD.

Prix de l'eau

Le prix de l'eau est harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Tarif au 01/01/2024 : 2,07 €/m³ TTC

Budget

Le budget de l'Eau concerne l'ensemble de la Communauté de communes à l'exception des 3 communes qui font partie des Syndicats :

- Bignicourt-sur-Marne dont le budget du service Eau est confié au Syndicat de Cloyes-sur-Marne,
- La Chaussée-sur-Marne et Aulnay-l'Aître qui font partie du Syndicat de la Vallée du Fion.

	Prévisions BP 2024	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat
Section d'investissement	3 106 590,72 €	1 373 342,43 €	1 511 112,26 €	137 769,83 €
Section de fonctionnement	2 579 179,13 €	656 395,11 €	871 032,36 €	214 637,25 €
Résultat 2024				352 407,08 €

Emprunts

Emprunts	Capital emprunté	capital restant dû 31/12/2024	annuité au cours de l'exercice	dont intérêts	dont capital
Crédit agricole					
Dexia	300 000,00 €	146 445,87 €	20 520,99 €	7 814,39 €	12 706,60 €
AESN					

Réalisations 2024

- Elaboration du cahier des charges pour le renouvellement de la délégation du service public de l'eau ;
- Etude de schéma directeur de l'Eau : phase 2 (modélisation hydraulique) et phase 3 partiellement (Analyses du fonctionnement, plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux et version provisoire du schéma de gestion) ;
- Etude de rationalisation du patrimoine de production d'eau potable ;
- Etude des Aires d'Alimentation des Captages (AAC) : Obtention des déclarations d'utilité publique pour le captage de Arzillières - Neuville ;
- Préservation de la ressource, validation du plan d'action dans le cadre du Contrat de Territoire Eau et Climat ;
- Travaux AEP sur la commune de Soulanges
- Travaux AEP sur la commune de Pringy
- Travaux AEP sur la commune de Courdemanges
- Travaux AEP sur la commune de Huiron

Projets 2025

- Recrutement d'un chef de service Eau et assainissement, d'un technicien Eau et Assainissement et d'un chargé de mission Eau et agriculture pour faire face aux mobilités professionnelles.
- Renouvellement du contrat de délégation du service public de l'eau.
- AAC DUP de Somsois et enquête publique pour Courdemanges. Etudes hydrogéologiques pour le captage des Rivières-Henrue.
- Validation du schéma directeur de l'eau.
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour renouveler des conduites d'eau potable à Chatelraould – Saint Louvent et Margerie Hancourt.
- Lancement des travaux à Couvrot (rue des Miracles, impasse des Cités, rue des Cités, rue de la Colline, rue des Vigneux, sente de la Tommelle, rue des Castors).
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour conforter les châteaux d'eau de Huiron et Coole.
- Lancement des marchés de renouvellement de conduites d'eau potable à Soulanges (rue de la Croix, rue du Mont Jouy, rue du Four)
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, AAC, DUP, etc.) ;
- Renouvellement du Contrat de Territoire pour la préservation de la ressource
- Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation des têtes de puits.

ASSAINISSEMENT

Missions et activités principales

- Étude et réalisation de tous les ouvrages ;
- Gestion et exploitation des installations d'assainissement collectif ;
- Réalisation des contrôles réglementaires sur les dispositifs d'assainissement non collectif.

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de gestion existent pour assurer le service :

- L'Assainissement Collectif (SPAC) est confié par Délégation de Service Public (affermage) à VEOLIA EAU-CGE
- L'Assainissement Non Collectif (SPANC) est réalisé en régie : exploitation en direct par la CCVCD avec ses propres moyens humains, techniques et financiers. Les différents contrôles sont réalisés par la COVED par le biais d'un marché de prestations.

Assainissement collectif (SPAC)

La collecte des eaux usées s'effectue à l'aide **de trois types de réseau d'assainissement** :

- Un réseau séparatif qui collecte uniquement les eaux usées ;
- Un réseau unitaire qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Un réseau qui collecte uniquement les eaux pluviales.

Les deux premiers réseaux sont de compétence communautaire. La compétence relative à la gestion des eaux pluviales est gérée par les communes elles-mêmes.

Le contrat de délégation de service public a débuté le 1er janvier 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025. Il concerne Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Marolles, Pringy, Songy, Soulanges, Vitry-le-François et la ZAE de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne.

Les engagements vis-à-vis des tiers

A la demande de la CCVCD, en tant que délégataire du service, VEOLIA EAU-CGE assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-après).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Déversement	Malteurop (Pringy)	Effluents des communes de Pringy, Drouilly et Songy traités à la station d'épuration de Malteurop
Réception	Luxémont-et-Villotte	Effluents de la commune traités à la STEP de Marolles
Réception	Vitry-en-Perthois	Effluents de la commune traités à la STEP de VLF

Les chiffres clés du SPAC

- Nombre d'habitants desservis : 19 528
- Nombre d'abonnés (clients) : 8005
- Nombre d'installations de dépollution : 8
- Capacité de dépollution (en cumulé) : 71 250 EH
- Longueur de réseau : 152 kms
- Volume traité : 4 156 251 m³

Prix de l'Assainissement Collectif : Tarif au 1er janvier 2024 : 3,18 €/m³ TTC.

Rapport d'activités 2024 - CCVCD - 27

Assainissement non Collectif (SPANC)

Le SPANC s'occupe exclusivement des propriétés NON raccordées au réseau d'eaux usées, soit parce qu'il n'existe pas, soit parce qu'il existe des contraintes techniques qui ne le permettent pas.

Le service assure les missions de contrôles des dispositifs ANC :

- Contrôles diagnostic de l'existant et vente
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien
- Contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées
- Contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux terrain
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien des installations supérieures à 20 EH

24 communes sont concernées exclusivement par l'Assainissement Non Collectif. Les autres, bien que possédant des réseaux d'assainissement, comportent des installations individuelles appelées « écarts ». Cela représente 2 691 installations sur l'ensemble du territoire.

Les communes suivantes dépendent du SPANC :

Ablandcourt, Aulnay-l'Aître, Arzillières-Neuville, Bignicourt-sur-Marne, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-St-Louvent, Coole, Corbeil, Glannes, Humbauville, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Les Rivières-Henruel, Le Meix-Tiercelin, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, St-Chéron, St-Ouen-Domprot, St-Utin, Sompuis, Somsois.

Prix des contrôles TTC

Diagnostic vente ou initial	180 €
Contrôle de bon fonctionnement	130 €
Contrôle de conception	112 €
Contrôle de bonne exécution	190 €
Contrôle > 20 EH	154 €
Contre-visite	76 €

Aspects financiers (SPAC et SPANC confondus)

	Prévisions BP 2024	Dépenses 2024	Recettes 2024	Résultat
Section d'investissement	2 722 501,88 €	1 449 718,97 €	1 686 540,44 €	236 821,47 €
Section de fonctionnement	2 108 730,55 €	1 132 526,79 €	1 291 726,43 €	159 199,64 €
Résultat 2024				396 021,11 €

Emprunts

Emprunts	Capital emprunté	capital restant dû 31/12/2024	annuité au cours de l'exercice	dont intérêts	dont capital
Caisse d'Epargne	800 000,00 €	53 333,52 €	56 019,99 €	53 333,32 €	2 686,67 €
Société Générale	1 000 000,00 €	230 746,20 €	61 937,17 €	10 660,25 €	51 276,92 €
Dexia	5 429 322,98 €	2 258 079,18 €	378 877,57 €	121 499,77 €	257 377,80 €
AESN	470 360,00 €	139 962,59 €	30 901,01 €	0,00 €	30 901,01 €

Réalisations 2024

- Elaboration du cahier des charges pour le renouvellement de la délégation du service public de l'assainissement collectif ;
- Mise en conformité du point A2 de la station d'épuration de Vitry-le-François ;
- Renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la station de traitement de Marolles ;
- Etudes de maîtrise d'œuvre et obtention de l'arrêté préfectoral au titre de la Loi sur l'eau pour le système d'assainissement de Blaise-sous-Arzillières ;
- Lancement des études du schéma directeur et du diagnostic permanent du système d'assainissement de Vitry-le-François ;
- Travaux pour le renouvellement de canalisations eaux usées à Pringy ;
- 83 contrôles SPANC (58 diagnostics de l'existant et vente, 13 contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées, 12 contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux)

Projets 2025

- Réalisation de travaux pour le renouvellement de canalisations eaux usées à Couvrot et Marolles ;
- Recrutement d'un chef de service Eau et assainissement, d'un technicien Eau et Assainissement et d'un chargé de mission Eau et agriculture pour faire face aux mobilités professionnelles ;
- Renouvellement du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif ;
- Consultations pour la réalisation des travaux de construction d'un lagunage naturel à Blaise-sous-Arzillières et la réhabilitation de certaines canalisations d'eaux usées ainsi que la démolition de l'ancienne STEP ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des effluents de la commune de Couvrot à la station d'épuration de Vitry-le-François et réhabilitation de certaines canalisations eaux usées de la commune ;
- Etude par la maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un nouveau système de traitement des eaux usées de la commune de Soulanges et réhabilitation des certaines canalisations eaux usées de la commune ;
- Etudes du Schéma directeur assainissement et diagnostic permanent de VLF, phases d'état des lieux et de campagnes de mesures ;
- Marché pour la réalisation des diagnostics décennaux des systèmes d'assainissement de Pringy-Drouilly-Songy et Courdemanges.
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, etc.) ;
- Campagne de curage et inspections télévisuelles sur plusieurs branches du réseau d'eau usée de VLF.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Missions et activités principales

Le service assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie, sur l'ensemble de la CCVCD. Depuis le 1er janvier 2016, les communes du territoire de l'ex-Communauté de Communes des 4 Vallées et la commune de Margerie-Hancourt ont intégré les secteurs de collecte.

Organisation et fonctionnement du service

Le service compte 24 agents en 2024, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe collecte ;
- 1 chef d'équipe déchèteries/compostière ;
- 6 gardiens polyvalents de déchèterie ;
- 1 ambassadeur du tri ;
- 3 équipes de collecte des ordures ménagères résiduelles composées d'un chauffeur et 2 ripeurs ;
- 1 équipe de collecte des encombrants ménagers et papier, composé d'un chauffeur et un ripeur ;
- 1 agent dédié à la collecte de papier (administrations), à la distribution de conteneurs et des sacs jaunes ;
- 1 chauffeur poids lourds pour la collecte des points d'apport volontaire Verre et Papier ;
- 1 agent polyvalent.

6 350 heures de remplacements (2 postes « titulaire » vacants) dont 1 043 pour les déchèteries.

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de collecte existent :

1. Collecte en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est assurée en porte-à-porte une fois par semaine en habitat résidentiel ou individuel. Depuis le 1er mai 2016, la collecte sélective est passée du mode « corps creux » au mode « multi » : les papiers, journaux revues et magazines doivent être mis dans le sac jaune.

NB : La collecte des ordures ménagères en quartiers d'habitat collectif équipés de colonnes semi-enterrées, permettant de gérer les vidages, peut être réalisée deux fois par semaine si le remplissage des colonnes le nécessite.

La collecte des encombrants (monstres) est organisée selon un planning prédéfini, pour les communes de : Bignicourt-sur-Marne, Frignicourt, Vitry-Le-François, Blacy, Loisy-Sur-Marne, Soulanges, Saint-Chéron, Arzillières-Neuville, Blaise-Sous-Arzillières, Maisons-En-Champagne, Drouilly, Pringy, Les Rivières-Henrue.

2. Collecte en points d'apports volontaires

2.1. Les déchets verts

La collecte des déchets verts se déroule au moyen de bennes qui sont mises en place dans certaines communes :

- De façon permanente pour les communes de Frignicourt, Blacy, Loisy-sur-Marne, Couvrot, Maisons-en-Champagne, Blaise-sous-Arzillières et Bignicourt-sur-Marne ;
- Une semaine sur deux pour les communes de Soulanges et Pringy ;
- Les week-ends uniquement au Bas-Village à Vitry-le-François.

En 2024, **les entrées de déchets verts représentent environ 2 323 tonnes** dont :

- **46% par les bennes à déchets verts**
- 25% en déchèterie de Vitry-le-François
- 10% générés par le Service Espace vert de la CCVCD
- 1,5% en déchèterie de Somsois

Les déchets verts sont déposés et traités au Centre de Compostage de la CCVCD pour être transformés en compost.

2.2. Le verre et le papier

La collecte se déroule au moyen de colonnes aériennes disposées dans les communes.

- 74 colonnes à verre de 4m3 ont permis de collecter **753 tonnes de verre** ;
- 46 colonnes à papier ont permis de collecter **182 tonnes de papiers**, journaux et magazines.

3. La collecte en déchèteries

Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchèterie de Vitry-Le-François (ouverte 6 jours/semaine), de Somsois (les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30), et pour certains d'entre eux, à la déchèterie de Huiron ouverte trois heures le mercredi et sept heures le samedi. Les déchets acceptés sont ceux qui n'entrent pas dans les collectes classiques, soit par leur grande taille, soit par leur caractère nocif pour l'environnement (ne sont pas pris en charge : les produits contenant de l'amiante, les pneumatiques VL et PL).

Les habitants des communes d'Aulnay-L'Aître, La Chaussée-Sur-Marne, Ablancourt et Songy ont accès à la déchèterie du SYMSEM située à Pogny.

Les déchets collectés à la déchèterie de Vitry-le-François sont les suivants :

- En bennes : le bois, le carton, le papier, les métaux, les déchets divers (tout-venant) destinés à l'incinération, les gravats inertes, les déchets verts (tonte et tailles) et les déchets d'ameublement (inclus matelas et sommiers);
- En colonnes aériennes : le verre ;
- En colonne sur rétention : les huiles de vidange et huiles de cuisine ;
- En armoire et casiers : les Déchets Dangereux Spéciaux (D.D.S.*), les piles (bouton ou bâton), les batteries, les D.E.E.E. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), les tubes fluorescents, les ampoules basses consommation.

** Liste des DDS : les solides pâteux (peintures, ...), les solvants (essence, white spirit, ...), les acides-bases, les produits phytosanitaires, les chlorates-nitrates et produits dangereux, les aérosols et les emballages souillés.*

Chiffres clés (évolution 2023-2024)

1. Suivant le mode de collecte

1.1. Les tournées : tonnages en baisse

OMR : -52 tonnes • tri sélectif : +21 tonnes • verre : -44 tonnes • papier : -2 tonnes

1.2. Les apports en déchèterie : flux en hausse

carton : +73 tonnes • meubles : +18 tonnes • incinérables : +183 tonnes • déchets végétaux : +166 tonnes gravats : -+45 tonnes • métaux : -16 tonnes • papier : +7 tonnes

2. Suivant le type de déchets

- Les OMR : Baisse de 52 tonnes soit -0.97%. Baisse de 2.08 kg par habitant.
- Le sélectif : Augmentation de 2.28 %
- Le papier : Baisse pour les PAV et augmentation de la part issue des sacs jaunes, cest un des résultats de l'extension des consignes de tri
- Le verre : Baisse de 44 tonnes soit -5.5%.
- Le mobilier : Augmentation de 18 tonnes soit +3%.
- Les cartons : Augmentation de 77 tonnes soit +3%.
- La ferraille : Baisse de 16 tonnes soit – 8.5%
- Les gravats : Augmentation de 45 tonnes soit +4.5%
- Le bois : Augmentation de 18 tonnes soit +6.2%.
- Les déchets verts : Augmentation de 166 tonnes soit +20.3%

Aspects financiers

Les données 2024 sont en cours de consolidation et seront fournies au titre du rapport sur le prix et la qualité du service.

Réalisations 2024

- Des animations ont été réalisées à destination des scolaires et de leurs encadrants. Plusieurs animations de sensibilisation au tri des déchets et au compostage, qui ont touché 417 personnes.
- Distribution de composteurs individuels dans le cadre de la loi AGEC pour le captage en amont des déchets fermentescibles (réalisé : 9 40 composteurs individuels).
- Commande de matériels de pré-collecte (mini-bom, Goupil G6) et de mobiliers de collecte en PAV pour le verre et le papier ;
- Commande d'une benne à ordures ménagères mono-compartmentée avec système de grue ;
- Conventionnement avec CITEO dans le cadre de la lutte contre les déchets abandonnés et première mise en place de matériel adapté : Parc de l'hôtel de ville, Parking Jean Bernard , Parc des Minimes , Loisy-sur-Marne ;

Projets 2025

- Achat d'une benne à ordures ménagères mono-compartmentée avec système de grue ;
- Achat d'un camion ampiroll avec système de grue et d'une benne à ordures ménagères ;
- Achat de matériels de pré-collecte (mini-bom, Goupil G6) et de mobiliers de collecte en PAV pour le verre et le papier ;
- Test de mise en œuvre de compostage partagé quartier Rom St Charles ;
- Poursuite de la démarche déchets abandonnés avec la mise en place de dispositifs : Place Maucourt, Boulevard François 1er, Parking Jean Bernard, Rue du Dispensaire, Pumptrack, Couvrot ;
- Etude de modernisation de la déchetterie de Vitry-le-François (AMO) et intégration de la déchetterie de Huiron ;
- Réflexion pour la mise en œuvre d'un dispositif assisté par IA pour la lutte contre les dépôts sauvages ;
- Distribution de composteurs individuels dans le cadre de la loi AGEC pour le captage en amont des déchets fermentescibles (prévus 1 400 composteurs individuels).

SERVICE ESPACES VERTS ET PROPRETÉ

Missions et activités principales

Selon les statuts, et les compétences transférées, le service espaces verts et propreté de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der a pour mission :

1. Espaces Verts

- La création et l'entretien des espaces verts de l'ensemble des communes membres (entre les panneaux d'agglomération) ;
- La production et l'achat des plantes à massif ;
- Les diverses plantations végétales (annuelles, bisannuelles, vivaces, rosiers, arbustes, arbres) ;
- L'entretien (élagage, mise en sécurité, mise en forme, ...) des arbres ;
- Le fauchage et l'épareuse ;
- La propreté de l'ensemble des espaces verts des communes ;
- Reprise de la gestion en espace vert du service « développement économique » des zones industrielles de Vitry le François, et de Loisy sur Marne, ainsi que la halte nautique.
- La gestion du rucher municipal (20 ruches).

2. Propreté

- La propreté des toilettes publiques à Vitry-le-François ;
- Le ramassage des détritux et le vidage des corbeilles à Vitry-le-François ;
- Le nettoyage des abords du marché à Vitry-le-François le jeudi et le samedi ;
- Le nettoyage avant et après les diverses manifestations ;
- Les interventions de nettoyage après incidents climatiques ;
- Le balayage mécanique des fils d'eau et des voiries dans les communes concernées ;
- Le désherbage des voiries.

3. Mécanique

- La maintenance, l'entretien et le dépannage du parc automobile et du matériel thermique.

Organisation et fonctionnement du service

Le service comprend un total de 54 agents, dont :

- 1 responsable de service ;
- 1 adjoint au responsable de service ;
- 7 agents à la propreté ;
- 6 agents en production de plantes dans les serres communautaires.
- 35 jardiniers en entretien des espaces verts.
- 1 mécanicien.
- 1 apiculteur (en contrat partiel).
- 1 apprenti jardinier.
- 1 apprenti maintenance des matériels

En 2024, le service a connu 5 départs en retraite.

Par ailleurs, le taux de disponibilité du service est réduit du fait de plusieurs absences : 6 arrêts longue maladie, et un agent classé inapte

Un agent travail à 80 % en espace vert.

Mode de gestion et périmètre

Le service espaces verts et propreté a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire de la CCVCD, c'est-à-dire le périmètre des 35 communes délimitées par leurs panneaux d'agglomération.

Le service est réalisé en régie. Certaines prestations sont cependant externalisées chaque année à des prestataires, qui viennent ponctuellement en renfort des équipes.

Au titre de l'année 2024, voici la liste des prestations externalisées à des partenaires locaux :

L'ESAT du Meix Tiercelin, l'APEI de Marolles, Artopia, Co-services, Thomazé, Zuez,

- Tontes régulières des espaces verts dans les communes de Sompuis, Le Meix-Tiercelin, Somsois, Saint-Ouen-Domprot ;
- Taille des tilleuls en rideaux à Vitry le François, Loisy sur Marne, Blacy, Soulanges, Frignicourt, Corbeil, Somsois
- Entretien de la ZAE de Loisy et de de la ZI Vitry Marolles
- Prestation de balayage mécanisé

Chiffres clés

Le territoire de la CCVCD (35 communes) représente 104 ha d'espaces verts.

En 2024, le service espaces verts et propreté a :

- Planté 166 arbres ;
- Planté 1701 arbustes, vivaces, rosiers ;
- Planté 6700 bulbes ; pas de bulbes achetés pour 2025
- Balayé plus de 200 km de voiries ;
- Fourni plus de 100 sapins à la période des fêtes de Noël.

En 2024, l'équipe dédiée à la production a fleuri la CCVCD avec :

- Plus de 26000 plants de fleurs annuelles ;
- Plus de 14 900 plants de fleurs bisannuelles.

Grâce à la gestion différenciée des espaces verts, mise en place dans les communes, les tonnages de déchets produits en 2024 sont de 279 Tonnes. Les actions de broyage de branchages et d'utilisation du mulching permettent de continuer à répondre aux objectifs de développement durable.

Sur l'année 2024, les apports des déchets du service en déchèterie sont principalement réalisés en période printanière et automnale, dus à la taille des arbres et arbustes. La tonte représente peu d'apport en déchèterie du fait qu'elle n'est pas ramassée mais gérée in situ grâce au mulching ou broyage.

Les matières issues du broyage de l'équipe patrimoine arborée sont intégralement réutilisées en paillage sur l'ensemble des massifs fleuries et arbustifs sur la CCVCD.

Aspects financiers

Budget réalisé 2024 Service Propreté (Z000) :

- Fonctionnement : 86 263 €
- Investissement : 31 733 €

Budget réalisé 2024 Service Espaces verts (Z010) :

- Fonctionnement : 194 123 €
- Investissement : 133 511 €

Réalisations 2024

Achat d'équipements métier

- 1 Souffleurs, 1 réciprocat, 1 débroussailleuse pour le service propreté (1711,00 € TTC) ;
- Véhicule électrique propreté (3022.00€ TTC)
- Affuteuse tronçonneuse (622.00€ TTC)
- Batteries matériels électriques (733.00€ TTC)
- Remorque 2 essieux en espaces vert (3178.00 € TTC)
- Console de programmation arrosages intégrés (630.00€ TTC)
- 7 Débroussailleuses (4607,00 € TTC) ;
- 3 tronçonneuses (1806.00€ TTC)
- 3 Souffleurs à feuilles (2154.00€ TTC)
- 2 Tondeuses autoportés (23880.00 € TTC) ;
- Table hydraulique pour la mécanique (742.00 € TTC)
- Camionnette avec benne (26150.00 € TTC) ;
- Broyeur autoporté (2124.00 € TTC)
- 2 Tondeuse à main (4146.00 € TTC)
- 1 Pre-tailleuse thermique (596.00 TTC)
- Outillage à main EV et propreté (5410.00 € TTC)

Mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts

Autres actions

- Mise en place de décors éphémères (été, hiver) dans le patio de la mairie de Vitry Le François
- Semis de gazon aire de jeu Songy
- Semis de gazon boulevard François 1er suite aux travaux de voirie
- Semis de gazon entrée Pringy suite travaux de voirie
- Mise en place arboretum jardin de l'hôtel de ville en partenariat avec le lion's club
- Arrachage de la végétation en vue de remplacement place Royer Collard
- Travaux d'abattages et de dessouchages futur station d'épuration à Bignicourt sur Marne

Projets 2025

Poursuite des investissements du service espaces verts pour chaque équipe

- Achat de matériels thermiques et véhicules/engins en renouvellement (mise en place planning des 8 ans)
- Achat de matériels thermiques : taille-haie, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse.
- Poursuite des achats sur la gamme électrique
- Végétalisation des cours d'école
- Poursuite du projet de déplacement des serres communautaires
- Mise en place de différents projets d'améliorations et de créations d'espaces vert, place Royer Collard parking et monument, square Anne Franck, placette devant l'orange bleu, terrain près de l'ancienne gendarmerie rue st Abdon, parking rue des cerisiers.
- Rédaction de la charte des espaces verts
- Choix des arbres et arbustes sur l'appli SESAME
- Poursuite des plantations d'améliorations, talus et pieds d'arbres.
- Mise en place des propositions 2024 d'aménagements des responsables d'équipes.

ÉDUCATION - JEUNESSE

Ecoles

20 écoles réparties sur 10 communes ;

6 élémentaires, 5 maternelles, 9 primaires ;

82 classes, 3 dispositifs ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire) ainsi qu'un dispositif moins de trois ans (toute petite section) ;

1829 élèves en 2024/2025, soit 632 maternelles et 1197 élémentaires.

Territoire

3 Accueils Collectifs de Mineurs (La Récré du village à Marolles, La-Chaussée-sur-Marne, Saint-Ouen-Domprot)

Service

CCVCD

1 vice-présidente en charge des question éducation formation (Activités scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire et circuits courts) / Madame COLSON Christelle .

Ville

1 conseillère déléguée : Madame Christiane PARIS / Enfance et jeunesse, relations avec les écoles de Vitry-le-François, Conseil municipal des enfants ;

74 ATSEM, agents d'entretien ;

30 agents de restauration (dont 2 agents administratifs) ;

14 agents dans les Accueils Collectifs de Mineurs ;

11 agents administratifs ;

2 Educateurs Territoriaux des Activités et Sportives ;

15 personnes en renfort sur l'encadrement des cantines + accompagnement des cars ;

45 intervenants en périscolaires (garderies et activités périscolaires) tous statuts confondus (agents C.C.V.C.D., enseignants ; vacataires, associations).

Missions du service

Relations quotidiennes avec les écoles, l'inspection de l'Education Nationale, les parents d'élèves ; gèrent des crédits scolaires, du mobilier et du matériel, d'informatique, organisent et gèrent les classes nature, voile et des transports ;

Périscolaire : gérer les inscriptions, le recouvrement de la restauration, de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire, gérer la cuisine centrale, relations avec la C.A.F., la D.D.E.T.S.P.P., le tissu associatif présent sur la C.C., gère les activités périscolaires (organisation des activités, recrutement et suivi des intervenants, etc...) ;

Extrascolaire : gérer les accueils collectifs de mineurs, la partie restauration du centre de loisirs l'été, les camps d'adolescents ; assurer le partenariat avec la Ville de Vitry-le-François pour les activités sportives durant les vacances (intervention des E.T.A.P.S. sur ces périodes) ;

Gérer le personnel : calcul du temps d'emploi, affectations, heures supplémentaires, congés, promotions, titularisation, remplacements, mutations internes, transmission et vérification des éléments de paie dans le cadre des T.A.P. (environ 100 fiches de paie par mois) ;

Préparer, suivre et contrôler le budget de 5 unités d'analyse ; Gestion et suivi des marchés publics ;

Assurer la propreté, l'entretien et la maintenance des bâtiments : 20 écoles, 13 restaurants scolaires ;

Gérer le parc locatif municipal des logements de fonction (45 logements) : traitement mensuel ou recouvrement des loyers et des charges, rédaction et suivi des baux, états des lieux d'entrée et de sortie, visites... ;

Coordonner et animer le conseil des enfants ;

Sport scolaire : accompagner sur les plans technique et pédagogique les écoles de la C.C.V.C.D. dans le cadre de l'éducation physique et sportive ;

Développer des projets sportifs à l'attention des scolaires ;

Restauration scolaire : assurer la production et la distribution des repas pour les élèves de la C.C.V.C.D. ;

Veiller à l'équilibre alimentaire (GEMRCN), assurer la sécurité alimentaire des élèves de la C.C.V.C.D. ;

Veiller à l'application de la Loi Egalim en restauration scolaire ;

Veiller à la sécurité des établissements scolaires et des plans particuliers de mise en sûreté sur les temps péri et extra scolaires ;

Gérer les commissions : préparation, invitations, compte-rendu et suivi.

Chiffres clés

Budget

1 218 668 € en dépenses ;

1 027 624 € en recettes.

Cuisine centrale

166.642 repas fabriqués en 2024 ;

280.000 € de budget consacré à l'alimentaire ;

1.000 à 1.200 repas servis chaque jour dans les 14 restaurants scolaires (dont le collège PG de Gennes).

Périscolaire

130 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le matin ; 125 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le soir ;

200 enfants fréquentent les activités périscolaires et études surveillées ; 920 enfants en moyenne fréquentent le service de restauration scolaire.

Extrascolaire

Plus d'une centaine d'enfants et adolescents partent chaque été en séjour colonie à Tendon, en Bretagne ou dans l'Aude ;

Jusqu'à 300 enfants fréquentent les deux ACM communautaires l'été (La Récré du village à Marolles et l'ACM de Saint-Ouen-Domprot).

Sport scolaire

Au maximum 40 classes (1000 enfants) fréquentent la piscine communautaire chaque année

Réalisations 2024

Dotation de 3 vidéoprojecteurs interactifs, 6 ordinateurs portables, 4 tablettes et diverses fournitures (enceintes bluetooth, lampes et stylets, ...) pour un montant de 11500 € ;

Près de 92% des classes sont désormais équipées d'un V.P.I. ;

Dans le cadre de la Dotation Politique de la Ville (D.P.V.), 15 autres V.P.I. et PC portables ont été déployés sur un groupe scolaire et une école primaire de Vitry-le-François (environ 79000€ avec les installations électriques) ;

Achat de mobilier pour l'ensemble des écoles (tableaux blancs, tables, chaises,...) pour un montant d'environ 44000€ ;

Aide aux écoles dans le cadre des innovations pédagogiques : classes flexibles, pédagogie Montessori ;

Achat d'équipements divers pour équiper les restaurants scolaires de la C.C.V.C.D. ;

Déploiement d'un Espace Numérique de Travail pour l'ensemble des familles et écoles du territoire ;

Participation à quelques prestations exceptionnelles hors restauration scolaire : repas froids, repas exceptionnels, cuisine du monde, semaine du développement durable, A.C.M. etc. ;

Mise à disposition d'Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives dans 30 classes du CP au CM2.

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif de Réussite Educative a pour mission d'accompagner les enfants scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François présentant des signes de fragilités en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Service :

- 1 coordonnatrice ;
 - 1 référente de parcours ;
 - 1 psychologue (poste vacant) ;
 - 1 orthophoniste.

Les saisines des familles ou des partenaires sont étudiées en E.P.S. (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien). L'équipe réunit des acteurs de différents champs (Conseil Général, Service social scolaire, C.M.P.P., U.D.A.F,Sauvegarde...). Le croisement des compétences de chacun permet une analyse transversale de la situation de l'enfant et la proposition d'un parcours adapté.

Réalisations 2024 :

- 97 enfants accompagnés, issus du territoire Vitryat âgés de 5 à 17 ans ;
- 7 E.P.S. (Equipe pluridisciplinaire de soutien) ;
- 1 rdv par semaine pour les accompagnements à la parentalité, l'aide à l'orientation scolaire, les démarches administratives et le soutien psychologique/orthophonique ;
- Organisation de soutien scolaire les soirs et les mercredis durant toute l'année scolaire. 1 h par semaine en individuel pour chaque enfant ;
- Mise en place de groupe d'aide scolaire sur les fondamentaux mathématique/français durant l'été à Paul Fort et Louis Pasteur ;
- Rencontre avec les équipes enseignantes des écoles et collèges ;
- Participation aux instances les zatyptiques ;
- Participation aux instances de réflexion et aux projets du territoire liés à la parentalité et à l'éducatif pour le contrat de ville ;
- Participation au collectif illettrisme.
- Organisation des méthodes de travail, avec la prévention spécialisée, de la guidance familiale

CAMPUS CONNECTÉ

Le Campus connecté achève sa 4ème année. Les effectifs restent stables d'une année sur l'autre avec un maintien de certains étudiants qui poursuivent leur parcours universitaire et l'arrivée de nouveaux étudiants aux profils variés.

Pour cette année 2024/2025, Le Campus compte 10 étudiants :

- 1 L2 Sociologie Université de Rennes 2
- 2 Préparation au CRPE par des organismes privés
- 1 BTS2 Collaborateur Juriste Notarial (CNED)
- 1 L1 Lettres Modernes Université de Rouen
- 1 L1 Histoire Université de Rennes 2
- 1 DAEU Sonate Université de Lorraine
- 1 L1 Droit Public Université Franche-Comté
- 2 Formations France Travail

Actions mises en place avec les établissements d'enseignement

Des rencontres avec l'ensemble des terminales du Lycée François 1er sont organisées durant l'ouverture de Parcoursup chaque année.

À chaque période d'ouverture de E-Candidat, le Campus connecté est présenté à l'ensemble des classes de BTS 2ème année.

Par ailleurs, Vitry-le-François dispose d'une clinique soins-études pour des jeunes lycéens du grand Est et de l'Est parisien. Une présentation du Campus est organisée chaque année afin de proposer aux lycéens de poursuivre leurs études supérieures en restant en résidence au sein de la clinique.

Yschool proposant des formations en partenariat avec France Travail qui est un partenaire du Campus de Vitry-le-François et organise 1 à 2 présentations au sein du nos locaux afin de permettre aux étudiants de suivre leurs formations sur le Campus.

Actions mises en place avec les partenaires économiques

Des rencontres mensuelles sont organisées avec l'ensemble des jeunes bénéficiant du Contrat Engagement Jeune de **France Travail**. Par ailleurs, une visite du Campus leur est proposée de manière bimensuelle.

Il en va de même avec le CEJ de la Mission Locale de Vitry-le-François. De plus, la **Mission locale** propose 2 à 3 fois par an des sessions « Trouve ton alternance » au sein des locaux du Campus afin de proposer un autre choix à des jeunes qui s'orienteraient vers une alternance par défaut et leur permettre d'ouvrir leur horizon professionnel. Le Campus est également présent au Forum de l'emploi chaque année.

Unis-Cité (association experte dans le service civique) est en lien avec le Campus et à chaque rentrée des services civiques une présentation du dispositif est proposée, ce qui permet aux jeunes d'envisager une formation à l'issue de leur service civique.

Équipements

Un ordinateur portable est proposé à chaque étudiant pour la durée de sa formation.

Par ailleurs, le Campus dispose également d'ordinateurs fixes et d'un copieur permettant aux étudiants de travailler dans des conditions optimales.

Lien avec l'URCA

Lors de l'inscription de chaque étudiant au Campus connecté de Vitry-le-François, ce dernier est inscrit auprès de l'Université partenaire et bénéficie des ateliers proposés par l'Université de Reims Champagne Ardenne ainsi que de l'ensemble des dispositifs dont disposent les étudiants inscrits en présentiel.

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Opérations liées au renouvellement urbain du quartier du Hamois :

- Préparation et signature de contrat d'ajustement n°1 de la convention ANRU
- Concertations citoyennes, travail interservices et ateliers pour définir les contours du DCE en vue des travaux de restructuration du parc Léo Lagrange
- Lancement du marché de conception-réalisation du futur groupe scolaire du Hamois
- Lancement et attribution des marchés CSPS et CT du futur groupe scolaire du Hamois
- Préparation du marché ATMO du futur groupe scolaire du Hamois
- Suivi des prestations de géomètre pour le redécoupage des parcelles du Hamois
- Achèvement de la phase 4 des démolitions au Hamois
- Achèvement des phases de relogement par le bailleur social
- Travail de définition des contours de l'intervention de la Foncière Logement dans le cadre de la diversification de l'habitat

Conduite de projet

-
- Réalisation de l'enquête chantier/reportng ANRU
- Apprentissage et formations aux nouveaux outils ANRU pour le suivi du projet
- Participation aux journées nationales ANRU
- Cotech, copil et réunions de travail pour la mise en place du programme de travaux (programmation, planning, phasage, préparation des marchés à venir ...)
- Revue de projet annuelle ANRU
- Suivi de la mission insertion sociale avec le PLIE
- Suivi du Fonds de Participation des Habitants
- Rencontres avec Le Foyer Rémois (revues de projets, suivi relogement, réemploi...)
- Diverses réunions (PTRTE, RPA, Conseil Citoyen...)
- Réunions de travail Projet Urbain
- Participation groupes de travail Contrat De Ville
- Participation réunions ACV
- Suivi des demandes de subventions ANRU
- Recherche de compléments de subventions auprès d'autres partenaires

Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)

1. Participation citoyenne et concertation

- Organisation de concertations citoyennes sur l'image des quartiers, en lien avec les conseils citoyens et le cabinet de sociologie en charge de l'étude qualitative.
- Définition de pistes d'action concrètes pour l'amélioration de l'image des quartiers.
- Mise en place de concertations autour du cadre de vie et des aménagements futurs.
- Participation aux enquêtes, groupes de travail, réunions publiques avec les habitants, le conseil citoyen, la MPT, etc.
- Concertation commune avec l'association VitryAct pour renforcer les liens bailleur/habitants.

2. Actions dans les quartiers

Quartier du Hamois

- Gestion de l'attente pendant les travaux, en lien avec le conseil citoyen.
- Développement d'une démarche d'urbanisme transitoire avec le Foyer Rémois.

Quartier Rome-Saint-Charles

- Participation à la démarche de concertation autour du projet de jardin partagé.
- Mise en œuvre d'actions d'amélioration du cadre de vie en lien avec les remontées de terrain auprès du bailleur social.

Quartier de la Fauvarge

- Prise de contact avec les habitants et associations œuvrant dans le quartier
- Relations avec le bailleur pour la mise en place d'un travail partenarial en faveur du bien-être des habitants

3. Suivi et outils de la GUSP

- Organisation et tenue de points info GUSP lors des marchés éco-solidaires du PLIE.
- Concertation autour de l'intégration du quartier de la Fauvarge dans la convention GUSP.
- Négociation et mise en place de la convention TFPB avec le bailleur.
- Poursuite et consolidation de la convention GUSP : échanges avec les habitants, rédaction.
- Tenue de permanences régulières GUSP dans les 3 QPV

4. Cadre de vie et partenariats

- Amélioration du cadre de vie en lien avec le bailleur : traitement des remontées terrain via les permanences.
- Partenariat avec le Foyer Rémois : suivi des dysfonctionnements, traitement des anomalies, concertations techniques.

5. Données et études

- Présentation publique du rapport sociologique sur l'image de la ville et des quartiers.
- Participation au groupe de travail relatif au Contrat de Ville 2025-2030.

Programme d'Investissement d'Avenir (P.I.A) « Ville et Territoire durable »

- Demandes de subventions (acomptes 2024) pour les Plans d'Investissement d'Avenir de la Ville et de la CCVCD

Habitat et Logement

- Pilotage et mise en œuvre OPAH et OPAH RU 3e année de l'opération
- Suivi-animation OPAH et OPAH RU en lien avec le Comal
- Préparation et tenue des permanences Comal Soliha 51 (1er et 3e jeudi) de chaque mois
- 26 permanences OPAH et OPAH RU
- Traitement de l'habitat dégradé en lien avec les services sociaux et le département
- Groupes partenariaux « éradication de l'habitat indigne et lutte contre la précarité énergétique »
- 63 logements aidés pour les 2 OPAH (RU) pour la 3e année de l'opération
- 57 propriétaires occupants et 9 propriétaires bailleurs
- Suivi dossiers OPAH et OPAH-RU à l'issue des Comités Techniques
- 08 Comités techniques
- 01 Comité de Pilotage (COPIL) OPAH et OPAH RU
- 08 délibérations : Attribution de subventions OPAH et OPAH RU
- Instauration du reste à charge de 5% pour les ménages bénéficiant 100% de subventions
- Adaptation fonds CC et fonds CC/Région
- Maximisation des subventions sans augmenter le budget CCVCD
- Suivi animation de la plateforme habitat dégradé
- Signalement des logements insalubres, dégradés et indignes sur Histologe
- Communication OPAH et OPAH-RU
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels
- Versement de subventions aux propriétaires ayant effectués les travaux
- Formation spécifique

Bilan GAiAH

- Co-gestion avec ADEVA de la plateforme territoriale de rénovation énergétique du Pays Vitryat.
- Signature d'avenants aux conventions avec la Région, ADEVA Pays Vitryat et CC Perthois, Bocage et Der
Signature de l'avenant n°3 à la convention entre la Région Grand Est et la CCVCD relative au déploiement du programme SARE
- Signature de l'avenant à la convention entre la CC Vitry, Champagne et Der et le Syndicat Mixte ADEVA Pays Vitryat
- Signature de l'avenant à la convention entre les Communautés de communes Vitry, Champagne et Der et Perthois Bocage et Der
- Demande de subventions solde 2023 et avance 2024 auprès de la Région Grand Est
- Appel à cotisations aux Communautés de communes 4CVS et Perthois Bocage et Der au titre de l'année 2023
- Délibération de principe engageant la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der à signer le Pacte territorial France Rénov'
- Tenue du Comité de Pilotage GAiAH
- Conseils, informations et orientation des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique
- Prise et tenue de rendez-vous avec les particuliers
- Conseils personnalisés aux propriétaires occupants et bailleurs
- Informations à caractère financier, technique et social
- Réalisation de comptes rendus d'entretien
- Reporting des actes via les outils Anah et Région (SareRénov')

Projets 2025

PNRU

- Préparation et signature de l'ajustement n°2 à la convention ANRU
- Achèvement de la première phase des reconstructions de logements sociaux par le Foyer Rémois (62 LLS)
- Préparation de la seconde tranche des reconstitutions et des premiers axes de la diversification par le Foyer Rémois
- Lancement, attribution du marché et lancement des travaux de restructuration du parc Léo Lagrange
- Attribution du marché de conception-réalisation du marché du futur groupe scolaire du Hamois
- Travaux préparatoires et début des déconstructions des derniers immeubles du Foyer Rémois
- Travaux préparatoires et début de la déconstruction de la Résidence pour personnes Agées
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures compensatoires
- Lancement et attribution du marché ATMO pour le futur groupe scolaire
- Poursuite des demandes de subventions ANRU et PIA
- Recherche de subventions (Europe, Région, Département, Banque des Territoire)
- Poursuite de la participation citoyenne, d'ateliers avec les enfants et de la concertation avec le Conseil Citoyen
- Mise en place d'actions relatives à la mémoire de quartier, notamment avec Bords²Scènes
- Poursuite des actions récurrentes liées à la conduite de projet
- Sollicitation auprès du CERAMA pour l'accompagnement à la démarche Ecoquartier Niveau 3
- PIA : Solde de l'action « marché global de performance du groupe scolaire » porté par la CCVCD

HABITAT (OPAH – OPAH-RU)

- Pilotage et mise en œuvre OPAH et OPAH RU 4e année
- Suivi de l'opérateur Comal Soliha 51
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels,
- Réunions Habitat – logement (attribution subventions, Groupe Partenarial, Copil, CoTech)
- Suivi des dossiers passés en comité technique,
- Rédaction de délibérations ;
- Versement de subventions aux propriétaires ayant effectué des travaux.
- Traitement de l'habitat dégradé, indigne et insalubre en lien avec les services sociaux et le Département
- Signalement des logements insalubre sur le site « signal logement »
- Communication et vulgarisation des résultats,
- Formations.

Gestion urbaine et sociale de proximité (G.U.S.P.)

1. Participation citoyenne et concertation

- Poursuite du « aller-vers » dans les 3 quartiers
- Consolidation de la dynamique partenariale avec les bailleurs, les habitants et les acteurs locaux.
- Mise en place d'un système de cartographie participative
- Déploiement du média participatif dans les quartiers. Mise en place d'un Facebook GUSP.

2. Actions dans les quartiers

Quartier du Hamois

- Poursuite des démarches d'urbanisme transitoire (Hamois).
- Travail sur la mémoire du quartier du Hamois, avec l'implication d'anciens habitants et de l'université de Reims Champagne Ardenne.

Quartier de la Fauvarge

- Organisation de la journée « La Fauvarge Bouge », prévue le 5 juillet 2025 :
 - Recherche de prestataires pour l'animation.
 - Mobilisation et fédération des acteurs locaux.
 - Temps de concertation avec les habitants.
- Recherche de partenaires pour la création d'un Conseil Citoyen à la Fauvarge
- Mise en place de permanence au Point d'Accueil Administratif de la Fauvarge.

3. GUSP, cadre de vie, partenariats

- Finalisation et signature de la nouvelle convention GUSP, incluant la Fauvarge.
- Mise en place d'un observatoire GUSP pour le suivi régulier des indicateurs.
- Suivi, encadrement et redéfinition du fonctionnement du FPH (Fonds de Participation des Habitants) en lien avec VitryAct et le Foyer Rémois
- Utilisation des résultats de la concertation sur l'image des quartiers pour orienter les prochaines actions (média participatif, valorisation réussite locale, organisation d'événement interquartier...).
- Suivi des actions du Foyer Rémois en lien avec la TFPB

GAIAH

- Suivi de la Plateforme de rénovation énergétique – GAIAH
- Délibération autorisant le Président de la Communauté de communes Vitry, Champagne et Der à signer la convention Pacte territorial Rénov'
- Rédaction de la convention Pacte territoriale France Rénov' depuis le 01 janvier 2025
- Signature de la convention Pacte territorial France Rénov' (PIG) de la CC VCD
- Pilotage et mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov'
- Informations, conseils et orientations du public
- Mobilisation des professionnels de la rénovation énergétique
- Prise et tenue de rendez-vous
- Renseignements sur les aides financières les aides financières en cours,
- Communication des résultats
- Mobilisation des professionnels de la rénovation énergétique
- Balades thermiques
- Participation au Salon de l'habitat à Vitry-le-François
- Réunions techniques et COPIL
- Réalisation des comptes rendus et rapports d'activités
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels
- Refonte du site internet GAIAH

Moyens mobilisés P.R.U., logement, aménagement / Ressources humaines

- 1 Cheffe de projet (à temps plein) – poste financé à 50% par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires
- 1 Assistant (à temps plein) – poste pourvu au 1er décembre 2023
- 1 Chargée de mission renouvellement urbain (à temps plein) – poste financé à 50 % par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires
- 1 Chargé de mission Habitat (à temps plein) – poste pourvu au 1er juin 2023
- 1 responsable du Système d'Informations Géographiques



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions et activités principales

Le service SIG permet la centralisation et la rediffusion des données de la collectivité. Il offre grâce à plusieurs applications web comprenant de nombreuses couches géographiques le moyen de consulter et modifier les informations utiles au fonctionnement des différents services (Urbanisme, Services Techniques et Mairies). Ces applications sont des outils d'aide au suivi des dossiers, à l'instruction des documents d'urbanisme, à la communication des différentes données en interne et aux citoyens. Le service permet également de répondre aux besoins des services et élus en matière de cartographies statistiques et analytiques, d'analyse de données et de recherches historiques.

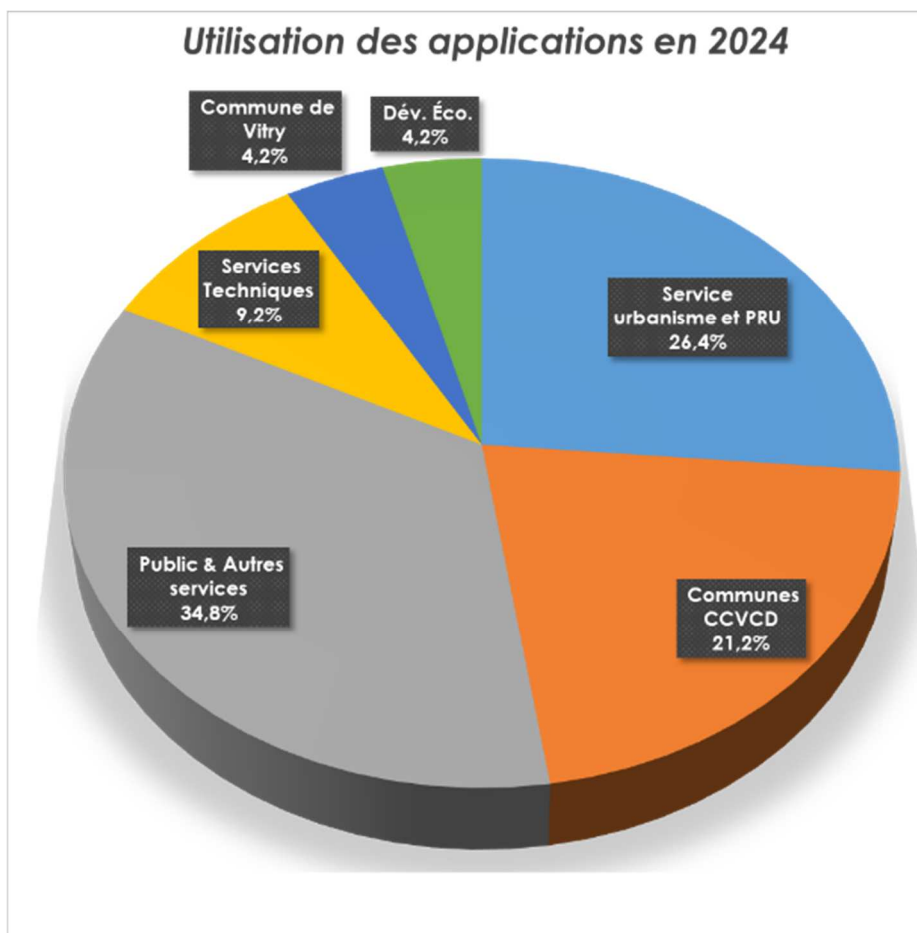
Organisation, fonctionnement et fréquentation

Le service SIG, composé d'un administrateur SIG est rattaché administrativement au service "Programme de Renouvellement Urbain".

Pour l'année 2024, 31 applications métiers sont mises à disposition du public, des services et des communes et 3 sont en développement.

L'application historique de consultation du cadastre et des documents d'urbanisme disponible sur le portail carto, reste la plus utilisée avec en moyenne 36,6 utilisateurs/mois (-2,5 utilisateurs qu'en 2023) et 458 connexions/mois soit 5 498 connexions pour 2024. Cela représente une baisse de la fréquentation de cette appli de 7,7% par rapport à 2023.

Les 29 autres applications dédiées à des thématiques métiers particulières ont généré 3 728 connexions pour 2024. Au total cela représente 9 226 connexions dans l'année (contre 22 applications et 9 730 connexions en 2023).



Détail des applications existantes par type d'accès

- **Tout le monde** : Consultation du cadastre et du PLU (profil simple ou détaillé) ;
- **Accès public** : Gestion Urbaine de Proximité sur Vitry, Plaquette interactive sur la mobilité, Parcours de mémoire, Arboretum du Parc de l'Hôtel de ville, Appli sur les lieux publics, Observatoire des commerces, Trouver son secteur scolaire (Vitry et CCVCD – en développement) ;
- **Services techniques** : Gestion et consultation de l'Assainissement Non Collectif ANC (3 applications), Consultation des captages de la CCVCD, Gestion des Fils d'eau de la CCVCD, Inventaire Voirie, Mobilier de collecte Service CVD, Consultation du PAVE, Mise à jour de la carte Espace Vert, Suivi du PCRS ;
- **Mairie de Vitry** : Gestion des Hydrants, Gestion des Etablissements Recevant du Public ERP, Distribution de flyer, Vidéosurveillance, Observatoire des commerces vacant ;
- **Communes de la CCVCD** : Zones d'accélération des énergies renouvelables, Consultation du Patrimoine Espaces Verts de la CCVCD ;
- **Développement économique** : Suivi des entreprises de la Zone industrielle Vitry-Marolles, Observatoire des Unités foncières de la zone économique, Zones d'accélération des énergies renouvelables (2 applications) ;
- **SIG** : Suivi de Panoramax et consultation du PCRS,

Réalisations 2024

Réalisation de 105 prestations cartographiques pour la Communauté de Communes (60 %) et de 70 pour la commune de Vitry-le-François (40 %).

Le temps de travail pour 2024 est de 66 % pour la Communauté de Commune et de 34 % pour Vitry-le-François. Avec le scanner A0 il a été scanné 44 plans pour la CCVCD et 11 pour la ville et imprimé 176 plans pour la CCVCD et 50 plans pour la ville.

Prestations cartographiques et de données diverses :

- Vérification des adresses pour la base de données du recensement (RIL) ;
- Envoi de données aux prestataires des Services Techniques ou des Mairies ;
- Création/Mise-à-jour/Impression de cartes diverses (ST, RU, Développement éco, communes, réseaux, pistes cyclables, Culture, SG, cœur de ville, collecte des déchets, exposition, santé, scolaire, ...) ;
- Création de 6 applications métiers (Arboretum, Consultation des lieux publics, Suivi vidéo surveillance, Suivi de la Collecte et valorisation des déchets, suivi de panoramax, consultation du PAVE)
- Mise à jour complète des applications sur la Distribution et sur l'Assainissement collectif
- Mises à jour des données (population, logements avec préparation de la matrice cadastrale, ...) ;
- Formation des utilisateurs du SIG ;
- Compilation et recherche de données historiques sur Vitry-le-François.

Sur le portail cartographique : <https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/>

- Mise à jour des fiches communales avec l'apport des données INSEE, maj Documents d'urbanisme,
- Edition du plan des quartiers imprimable en A4, mise à jour du plan des voies cyclables :
- Mise à jour du Portail Cartographique et des applications métiers en lien avec la mise à jour.

Sur le SIG : <https://websig.vitry-le-francois.net/arcOpolePRO/>

- Mise à jour du SIG avec hébergement à distance – nouvelle version des outils et des connexions aux données ;
- Mise à jour et création de nouveaux profils ;
- Mise à jour des fonds de plan, des données métiers, du RIL ;
- Complément d'informations sur les lieux publics.

Sur le portail cartographique : <https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/>

- Sur le SIG : <https://websig.vitry-le-francois.net/arcOpolePRO/>

Projets 2025

- Mise à jour du SIG avec hébergement à distance – nouvelle version des outils
- Suivi de la mise en place du PCRS ;
- Intégration des nouvelles mises à jour des documents d'urbanisme ;
- Cartographie via les prises de vues aériennes des cimetières de la CCVCD ;
- Refonte complète de l'application Espace vert.



URBANISME

Fonctionnement général du service

- Accueil physique et téléphonique du public ;
- Suivi administratif des dossiers en rapport avec l'urbanisme ;
- Veille réglementaire ;
- Rédaction des délibérations du Conseil Municipal ou du Conseil de Communauté relatives au service ;
- Participation à la Commission Aménagement ;
- Animation des commissions des impôts directs ;
- Suivi des procédures concernant les établissements classés pour la protection de l'environnement.

Instruction

- Instruction des dossiers liés au droit des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc...) pour les communes de la Communauté de Communes disposant d'un P.L.U. ou d'une carte communale et la Communauté de Communes Côtes de Champagne et Val de Saulx dans le cadre d'un conventionnement ;
- Instruction des dossiers concernant les Etablissements Recevant du Public (E.R.P.) et participation aux sous-commissions d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.)
- Gestion de la police et du contentieux de l'urbanisme ;
- Instruction des demandes d'autorisation préalable d'installation d'enseignes.

Planification

- Participation / suivi des élaborations, révisions, modifications des documents d'urbanisme de la Communauté de Communes
- Suivi des enquêtes publiques relevant de l'urbanisme ;

Foncier

- Gestion des déclarations d'Intention d'Aliéner (Ville de Vitry-le-François) ;
- Veille sur les opportunités foncières ;
- Négociations, cessions, acquisitions de biens immobiliers ;
- Participation / Suivi des travaux fonciers avec les géomètres ;
- Suivi des actes notariés.

Chiffres-clés

Foncier

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (pour Vitry-le-François uniquement) : 123 (126 en 2023)
- Cession : 1 (2 en 2023)
- Acquisition : 4 (5 en 2023)
- Echange : 0 (0 en 2023)
- Préemption : 1 (0 en 2023)
- Bail commercial : 1 (0 en 2023)
- Enquête publique : 0 (0 en 2023)
- Bien sans maître : 0 (0 en 2023)

Droit des sols

- Autorisations d'occupation des sols : 737 actes (710 en 2023) dont :
- Permis de construire : 113 (119 en 202.)
- Certificats d'Urbanisme opérationnel (CUb) : 31 (22 en 2023)
- Permis d'aménager : 0 (5 en 2023)
- Déclaration Préalable : 585 (527 en 2023)
- Permis de démolir : 8 (9 en 2023)
- Dossiers Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) : 42 (33 en 2023) dont 31 autorisations d'aménager
- Visite de réception de travaux ERP : 3
- Permanence ABF : 3

Planification

- Enquête publique ou mise à disposition du public : 1 (0 en 2023)
- Passage en CDPENAF : 0 (0 en 2023)

Moyens mobilisés

Ressources humaines : 5 agents

5 agents :

- 1 chef de service à 100 %
- 1 adjointe à 100 %
- 1 instructrice ADS à 80 %
- 1 instructrice ADS-ERP à 100 %
- 1 instructrice ADS à 100 %

Locaux

- 3 bureaux et 1 salle d'archives, Cité Administrative, 3 rue du Vieux-Port à Vitry-le-François.

Matériels

- 5 PC ;
- 1 copieur partagé avec les services de la Cité Administrative ;
- 5 accès internet ;
- Logiciels VisDGI, Droit de Cités et accès SIG.

Actions menées en 2023

- Maintien de la prestation de service ADS avec la 4CVS.

VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Missions et activités principales

La CCVCD a pour compétence « la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ». Cela concerne :

- les voies internes aux zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- les voies desservant des équipements communautaires ;
- les travaux connexes qui concernent directement les voiries d'intérêt communautaire : parkings et stationnement connexes aux aménagements des voiries, l'éclairage public, les feux tricolores, la signalisation de droit commun et les réseaux d'eaux pluviales.

Une liste de voiries a été définie dans les statuts de la Communauté de Communes.

Organisation et fonctionnement du service

Le service voirie et éclairage de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance des voiries d'intérêt communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

En 2024, le service compte 10 agents :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe voirie ;
- 1 agents d'exploitation voirie ;
- 1 chef d'équipe signalisation ;
- 1 agent d'exploitation signalisation ;
- 1 chef d'équipe éclairage public ;
- 2 agents d'exploitation éclairage public ;
- 1 chef d'équipe serrurerie ;
- 1 agent d'exploitation serrurerie.

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention représente 22 voies d'intérêt communautaire (12,8 km au total) et 4 pistes cyclables (1,6 km au total), situées principalement au niveau de la zone industrielle Vitry/Marolles.

Chiffres clés

Le périmètre d'intervention représente environ 14 km de voiries d'intérêt communautaire à entretenir et 350 points lumineux d'éclairage public.

Le parc de luminaires de la CCVCD à entretenir par le service éclairage public représente 11% du nombre de points lumineux, la majeure partie des installations étant propriété de ville de Vitry-le-François.

Le périmètre des voies à entretenir de la CCVCD ne représente que 6% de l'ensemble du patrimoine entretenu, en nombre, par le service voirie.

Aspects financiers

Budget réalisé 2024

Fonctionnement : 1 331 €

Investissement : 224 933 €

Réalisations 2024

- Modernisation de l'éclairage public ;
- Réfection de la voirie chemin de la Briquerie et rue des Cerisiers ;

Projets 2025

- Réfection de la chaussée avenue du Bois Guillaume
- Végétalisation de cours d'écoles ;

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Missions et activités principales

Le service Bâtiment a vocation à entretenir (maintien en condition, travaux d'amélioration), réaliser les vérifications obligatoires et mener des travaux majeurs (réhabilitation, etc.) dans les bâtiments communautaires ou des constructions neuves au profit de la CCVCD.

En ce qui concerne les bâtiments communautaires, la CCVCD gère et entretient différents types de bâtiments ou locaux :

- ceux qu'elle possède en bien propre ;
- ceux qui lui sont mis à disposition.

Ces bâtiments peuvent être répartis en 4 catégories :

- les bâtiments scolaires ;
- les bâtiments sportifs ;
- les bâtiments ou ouvrages de services ;
- les bâtiments administratifs.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Bâtiment de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

Le service Bâtiment/Régie est composé de 14 agents :

- 1 responsable de service (absent les 3 derniers mois de 2023) ;
- 1 technicien bâtiment (Départ en février 2023 – Recrutement toujours en cours)
- 1 chargé d'opération (Départ en Août 2023 – Recrutement toujours en cours) ;
- 1 gestionnaire des fluides remplacé par un Conseiller en Energie Partagé en octobre 2023 ;
- 1 responsable de la régie ;
- 1 service maçonnerie/couverture composé d'un chef d'équipe et un agent (en recrutement) ;
- 1 service menuiserie composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service électricité composé d'un chef d'équipe et de deux agents d'exploitation ;
- 1 service peinture composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service plomberie/CVC composé d'un chef d'équipe et d'un plombier-chauffagiste (en recrutement).

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention du service concerne :

- 6 groupes scolaires situés à Vitry-le-François ;
- 9 groupes scolaires situés dans les communes membres ;
- 3 accueils collectifs de mineurs (La Chaussée sur Marne, Marolles, et St Ouen) ;
- 1 cuisine centrale ;

- 2 gymnases ;
- 1 centre aquatique ;
- 1 office du tourisme ;
- 1 terrain de football et ses installations à Somsois ;
- 2 zones d'activités et leurs installations annexes ;
- Les locaux des services communautaires (La Fabrique, les services techniques, bureaux, serres, aire de compostage, déchèteries).

Chiffres clés

L'ensemble des infrastructures dont la compétence relève de la CCVCD représente environ 60.000 m² bâti.

Aspects financiers

Budget 2024 réalisé Bâtiment (X012)

- Investissement : 237 617 € TTC ;
- Fonctionnement : 172 742 € TTC.

Réalisations 2024

Les opérations principales d'investissement en 2024 sont :

- La construction du centre aquatique « La Salamandre »
- Les études de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de groupes scolaires
- Les travaux de rénovation énergétique du GS Paul Fort
- Les études pour l'extension du GS de Pringy
- Les travaux d'économie d'eau dans les différents bâtiments communautaires

Projets 2025

- Les travaux de rénovation énergétique du GS Paul Fort
- Les travaux de déplacement des serres communautaires
- Les études et les travaux énergétiques du GS de Jules Ferry
- Les études pour la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Hamois
- Les travaux pour l'extension du GS de Pringy

MARCHÉS PUBLICS

Missions et activités principales

1. L'organisation et la mise en œuvre des procédures d'achats

- Planification et programmation des achats ;
- Élaboration/rédaction des avis de publicité et des pièces administratives des dossiers de consultation liés aux marchés publics et délégations de service public à conclure ;
- Organisation et mise en œuvre des procédures de passation des contrats ;
- Passation, notification et contrôle des marchés.

2. La gestion administrative et financière des procédures liées à une opération

- Suivi administratif et financier des marchés publics en rédigeant les avenants, ordres de service de maîtrise d'ouvrage et en délivrant les agréments de sous-traitance ;
- Gestion des certificats pour paiement des factures liées aux marchés publics et certification des factures sur le logiciel métier prévu à cet effet.

3. La participation au développement de la culture marchés au sein de la collectivité

- Participation à l'élaboration de la cartographie des achats ;
- Rédaction de guides, de modèles types et d'outils à destination des élus ou des services opérationnels ;
- Participation au développement des bonnes pratiques.

4. Le conseil aux services opérationnels

- Assistance aux services opérationnels dans la définition des besoins en vue du montage du dossier de consultation des entreprises, dans la phase attributive pour sécuriser les rapports d'analyse des offres et dans le suivi opérationnel des contrats à l'occasion notamment de la rédaction d'avenants pour la mise en conformité avec les règles de la commande publique.

5. La gestion juridique et la prospective

- Mise en œuvre de groupements de commande ;
- Optimisation et sécurisation juridique des procédures ;
- Réalisation d'un pré-contrôle de légalité, le cas échéant ;
- Rédaction d'avis juridiques et de notes thématiques en lien avec la commande publique ;
- Proposition de montages contractuels ;
- Veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle relative à la commande publique ;
- Information sur les évolutions de la réglementation en matière de commande publique ;
- Conseil auprès des élus et des services quant aux choix des procédures ;
- Conseil et sensibilisation des élus et des services en matière de risques juridiques ;
- Traitement de situations précontentieuses, voire contentieuses, liées aux contrats publics.

6. L'animation et le pilotage de réunions

- Préparation et présentation des dossiers en Commission d'Appel d'Offres, commission de délégation de service public ou en jury.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Marchés Publics est composé de 4 agents, exerçant à temps plein :

- 1 responsable de service ;
- 3 chargées de la commande publique.

En 2024, le service a fonctionné à hauteur de 3 ETP jusqu'en avril en raison du départ d'une chargée de la commande publique en octobre 2023. Ce poste vacant a été pourvu en mai 2024 ce qui a permis au service de fonctionner à nouveau avec 4 ETP.

Mode de gestion et périmètre

Le service étant mutualisé, il traite en direct les dossiers portés par la Communauté de Communes et par la Ville de Vitry-le-François.

Répartition des marchés par entité

En 2024, l'activité du service des marchés publics a davantage porté sur des dossiers communautaires plutôt que municipaux comme le démontre le tableau ci-dessous.

Entité	Nb procédures
Ville	18
CCVCD	37

Le nombre de consultations prises en charge pour la CCVCD au titre de 2024 a doublé comparativement à 2023. L'augmentation des consultations engagées pour la communauté de communes s'explique notamment par l'utilisation de l'accord-cadre « prestations de géomètre » qui a généré neuf marchés subséquents en 2024. Quinze consultations ont porté, en études et en travaux, sur les domaines de l'eau et de l'assainissement (notamment les travaux à Blaise-sous-Arzillières, à Courdemanges, à Marolles et ceux sur le Faubourg Léon Bourgeois). A noter également, cinq consultations ont été engagées pour des opérations bâtimentaires (notamment pour les groupes scolaires Louis Pasteur, Jules Vernes et Paul Fort). En parallèle, le marché portant sur la location et entretien des EPI a été relancé tout comme celui relatif à l'achat de sacs pour assurer la collecte des déchets ménagers. L'achat d'une benne à ordures ménagères a aussi été formalisé en 2024.

Le champ d'intervention du service Marchés Publics porte sur des consultations d'une valeur estimée supérieure à 40 000 € HT. Le service accompagne toutefois, sur demande, les services opérationnels dans le montage des consultations inférieures à ce seuil et peut également lancer ponctuellement ce type de consultations.

Chiffres clés

En 2024, le service des marchés publics a procédé à la notification, au titre de la Communauté de Communes, de 37 marchés (la différence avec le nombre de consultations lancées s'explique par le fait que certaines consultations donnent lieu à attribution en 2025 tandis que d'autres consultations alloties donnent lieu à la conclusion de plusieurs marchés) pour un montant total de 4 982 198,45 € TTC. Cette présentation porte uniquement sur les marchés notifiés au cours de l'année 2024 et est précisée ci-dessous.

Type de marchés conclus pour la C.C.V.C.D.

Année	Fournitures et services		Prestation intellectuelles		Travaux		Total	
	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC	Nb	Montant TTC
2023	2	632 028,00 €	5	592 626,00 €	6	1 245.557,15 €	17	2.470.211,15 €
2024	15	1 462 545,72 €	7	255 097,66 €	15	3 264 554,775 €	37	4 982 198,45 €

Le service des marchés publics a prioritairement conclu en 2024 des marchés de fournitures et services et, de travaux. Des marchés d'études ont été conclus en moindre mesure.

Type de procédure mise en œuvre

En 2024, les procédures de passation engagées au titre de la Communauté de Communes ont prioritairement porté sur des procédures adaptées car l'estimation des marchés correspondant était inférieure au seuil européen. A noter des procédures de passation particulières ont été mises en œuvre à savoir deux délégations de service public (DSP) en matière d'assainissement collectif et d'eau potable et, un marché de conception-réalisation (MCR) pour le groupe scolaire Louis Pasteur (marché de travaux permettant à l'acheteur de confier à un opérateur économique une mission portant à la fois sur l'établissement des études et l'exécution des travaux). Les deux DSP et le MCR sont des procédures lancées en 2024 mais qui seront notifiées en 2025.

Techniques d'achats utilisées

Le service des Marchés publics recourt à plusieurs techniques d'achats :

- Les accords-cadres à bons de commande (ACBC) ;
- Les accords-cadres à marchés subséquents (ACMS) ;
- Les procédures dites « uniques », conclues pour une durée déterminée, non reconductible.

Le recours aux accords-cadres s'intensifie depuis quelques années car cette technique d'achat permet de disposer de marchés publics pluriannuels pour des besoins identiques voire récurrents. L'année 2024 a poursuivi la démarche avec notamment la reconduction de deux accords-cadres (location et entretien des EPI et, achat de sacs de collecte de déchets ménagers) et l'étude de futurs accords-cadres portant sur de nouveaux domaines (entre autres fourniture de végétaux, réalisation de sondages et études géotechniques, maîtrise d'œuvre relative à la création et au renouvellement de canalisations).

Groupements de commande

Dans un but de mutualisation et de rationalisation des achats, le recours aux groupements de commandes se développe. Aussi, ont été créés en 2024 entre la Communauté de Communes et la Ville de Vitry-le-François des conventions de groupement de commande portant notamment sur les domaines suivants : achat de matériels informatiques, réalisation de sondages et études géotechniques, mission de sécurité et protection de la santé, prestations de maîtrise d'œuvre et d'aménagement des espaces publics, travaux d'hydrocurage et inspections télévisées du réseau pluvial.

Aspects financiers

Le service Marchés Publics génère chaque année des frais de publication en raison des avis de publicité, qui ont pour objet d'assurer la mise en concurrence des procédures. Le volume financier dédié annuellement dépend du nombre de consultations lancées et de leur nature (les frais de publication sont moins onéreux en cas de procédure adaptée comparativement aux procédures formalisées).

Ci-dessous, les frais engagés sur les trois dernières années :

Exercice	Montant TTC
2021	6 588,00 €
2022	6 284,00 €
2023	7 344.00 €
2024	10 368,00 €

L'augmentation du coût de frais d'insertion en 2024 est liée à l'augmentation notable du nombre de consultations.

Réalisations 2024

En 2024, le service a engagé les marchés suivants :

Fournitures et services

- Maîtrise d'œuvre_Construction d'une nouvelle unité de traitement de type lagune, réhabilitation d'une partie du réseau d'eaux usées et déconstruction de l'ancienne STEP à SOULANGES (Montant notifié 109 187.63 HT)
- Fournitures scolaires et périscolaires pour les groupes scolaires, activités péri et extra scolaires_lot 1 « fournitures scolaires » (AC à BC_montant maximum annuel notifié 58 330.00 € HT)
- Fournitures scolaires et périscolaires pour les groupes scolaires, activités péri et extra scolaires_lot 2 « fournitures périscolaires » (AC à BC_montant maximum annuel notifié 15 000.00 € HT)
- Fourniture et livraison de sacs plastique pour la collecte des déchets_lot 1 « sacs de 50 L pour les emballages recyclables » (AC à BC – Montant annuel sur simulation notifié 30 120.00 € HT) ;
- Fourniture et livraison de sacs plastique pour la collecte des déchets_lot 2 « sacs biodégradables et compostables de 110 à 240 L pour les déchets fermentescibles » (AC à BC – Montant annuel sur simulation notifié 5 789.10 € HT) ;
- Acquisition d'une benne à ordures ménagères_lot1 « châssis cabine » (Montant notifié 137 230.00 HT) ;
- Acquisition d'une benne à ordures ménagères_lot2 « benne équipée d'une grue et d'un lève-conteneur (Montant notifié 276 400.00 € HT) ;
- Maîtrise d'œuvre_Renouvellement des réseaux humides sur le quartier Port Arthur de Vitry-le-François (Montant notifié 33 750.00 € HT) ;
- Location et entretien des tenues de travail et des équipements de protection individuelle (AC à BC _ Montant annuel maximum notifié 96 000.00 € HT)
- Réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées et initialisation du diagnostic permanent du système d'assainissement de Vitry-le-François (Montant notifié 214 875.00 € HT)
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les contrats de délégation des services publics de l'eau et de l'assainissement (AC à BC _ Montant annuel maximum notifié 360 000.00 € HT)
- ▶ Marchés subséquents découlant de l'accord-cadre multi-attributaire relatif aux prestations de géomètre expert
- Bornage de la parcelle ZA0042 à Blaise-sous-Arzillières (Montant notifié 1 680.00 € HT)
- Relevés topographiques de 2 ouvrages à Saint-Ouen-Domprot et Saint-Utin (Montant notifié 890.00 € HT)
- Réalisation de levés topographiques à Blaise-sous-Arzillières (Montant notifié 1 080.00 € HT)
- Réalisation d'un relevé terrestre, nivellement et géoréférencement sur la commune de Marolles (Montant notifié 6 345.00 HT)
- Relevés topographiques des serres communautaires (Montant notifié 1 399.00 € HT)
- Réalisation de levés topographiques de la Commune de Couvrot à la station d'épuration de Vitry-le-François (Montant notifié 8 990.00 € HT)
- Plans topographiques de Jules Verne et de Paul Fort (Montant notifié 3720.00 € HT)
- Plans topographiques de la rue du cerisier et du parking attenant à la rue du cerisier (Montant notifié 940.00 € HT)
- Plans topographique et parcellaire pour la mise aux normes du système d'assainissement de Soulanges (marché notifié en 2025)

Prestations intellectuelles

- Mission de maîtrise d'œuvre - mise en conformité de l'unité de traitement de Marolles (AC à MS_ Remise en concurrence des titulaires Montant notifié 15 160,00 € HT) ;
- Mission de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation d'une partie du réseau rue Basse, rue de la Gare et chemin du Haut-Poirier à Blaise-sous-Arzillières (marché notifié en 2025) ;
- Mission de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation du réseau d'assainissement Faubourg Léon Bourgeois à Vitry-le-François (AC à MS_Montant notifié 14 000.00 € HT) ;
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant les contrats de délégation des services publics de l'eau et

de l'assainissement (AC à BC_Montant maximum notifié 360 000.00 € HT)

- Réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées et initialisation du diagnostic permanent du système d'assainissement de Vitry-le-François (Montant notifié 214 875.00 € HT)
- Mission de contrôle technique pour le groupe scolaire Louis Pasteur (Montant notifié 32 850.00 € HT)
- Mission de SPS pour le groupe scolaire Louis Pasteur (Montant notifié 22 794.00 € HT)

Travaux

- Renouvellement du réseau AEP, rue de Châlons à Coole (Montant notifié 209 913.00 € HT) ;
- Rénovation du réseau AEP rue des Auges, rue de Glapigny et rue Saint Claude à HUIRON (Montant notifié 225 415.80 € HT) ;
- Réhabilitation d'une partie du réseau, rue Basse, rue de la Gare et chemin du Haut-Poirier à Blaise-sous-Arzillières_lot1 « Réhabilitation de réseaux sans tranchées » (Montant notifié 43 306.50 € HT) ;
- Réhabilitation d'une partie du réseau, rue Basse, rue de la Gare et chemin du Haut-Poirier à Blaise-sous-Arzillières_lot2 « Voirie et réseaux divers » (Montant notifié 406 269.00 € HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot1 «Couverture » (Montant notifié 26 880.00 € HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot2 «Menuiseries extérieures» (Montant notifié 71 482.00 € HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot3 «Faux-plafonds» (Montant notifié 170 508.00 € HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot4 «Electricité» (Montant notifié 28 627.61 € HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot5 «Peinture» (Montant notifié 42 635.00 € HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot6 «Démolition/amiante» (Montant notifié 62 745.00€ HT) ;
- Travaux de rénovation du groupe scolaire Paul For-lot7 «gros oeuvre» (Montant notifié 13 300.00 € HT)
- Rénovation du réseau AEP et reprise des branchements AEP, Grande rue à Courdemanges (Montant notifié 74 647.00 € HT) ;
- Construction d'une nouvelle unité de traitement de type lagune naturelle, construction d'un bassin d'orage et déconstruction de l'ancienne STEP à Blaise-sous-Arzillières_lot1 « unité de traitement par lagunage » (Montant notifié 441 288.40 € HT) ;
- Construction d'une nouvelle unité de traitement de type lagune naturelle, construction d'un bassin d'orage et déconstruction de l'ancienne STEP à Blaise-sous-Arzillières_lot3 « démolition de la STEP » (Montant notifié 27 525.00 € HT) ;
- Rénovation des réseaux AEP et EU dans diverses rues à Couvrot (Montant notifié 875 920.00 € HT) ;
- Marché de conception-réalisation relatif à la reconstruction du groupe scolaire Louis Pasteur dans le cadre du NPNRU du Hamois avec une forte ambition de performance énergétique (procédure en cours) ;

Délégation de service public

- Délégation du service public de production et de distribution de l'eau potable (procédure en cours) ;
- Délégation du service public de l'assainissement collectif (procédure en cours) ;

Projets 2025

Les missions du service Marchés Publics se poursuivront en 2025 pour confirmer :

- La généralisation du processus de groupements des achats ;
- La rationalisation des procédures grâce au recours aux accords-cadres ;
- L'alimentation de la cartographie des achats ;
- La réalisation d'un guide marché ;
- Le suivi de tous les dossiers de marchés publics d'investissement et de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT

DU CENTRE AQUATIQUE « LA SALAMANDRE »

En 2024, le centre aquatique a ouvert ses portes 277 jours pour une fréquentation totale de 76 128 entrées avec une recette de 331 504,88 €.

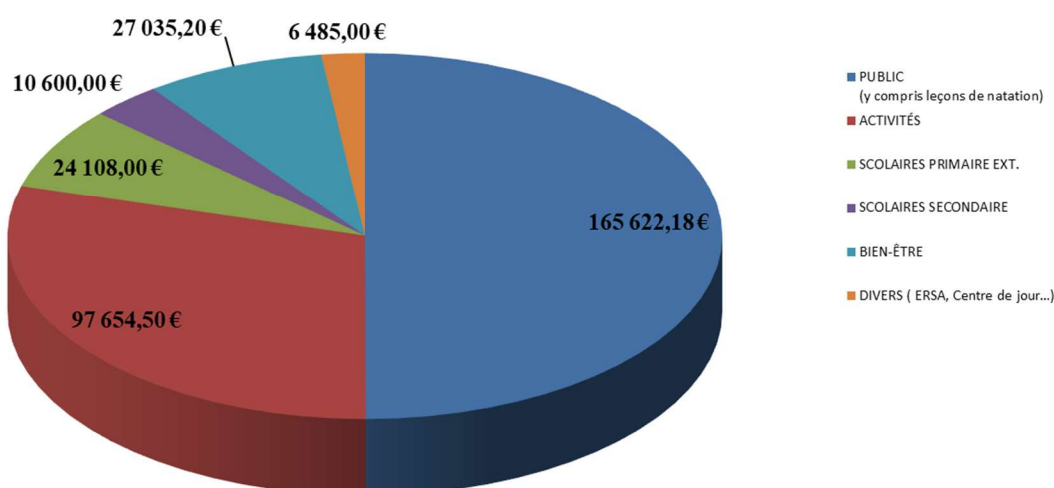
Le total net des dépenses s'élève à 750 435,68 € et engendre un déficit de fonctionnement de 533 381,78€. Les dépenses du service sont réparties en 3 postes : le bâtiment comprenant les dépenses d'entretien et de fluides, les dépenses liées à l'activité du bâtiment et le personnel. Voici les coûts pour chacun de ces postes :

- Bâtiment : 448 751,83 €
- Activité : 48 761,52 €
- Personnel : 734 719,78 €

Le total net des dépenses s'élève à 1 232 233,13 € et engendre un solde négatif de fonctionnement de 900 728,25 €.

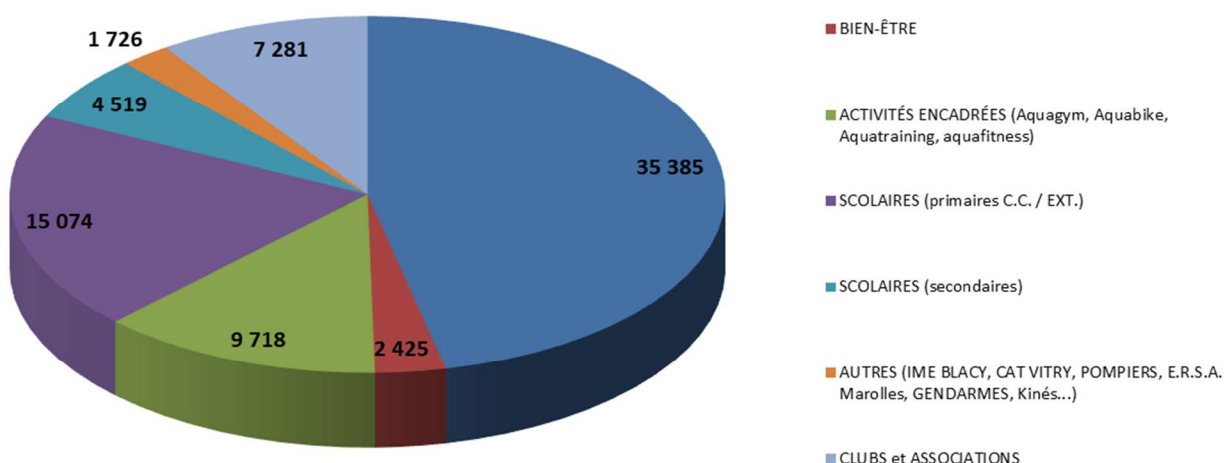
RÉPARTITION DES RECETTES

Recettes annuelles 2024 : 331 504,88 €



Fréquentation totale 2024 : 76 128

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION



COMPTE RENDU 2024

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Depuis 2013, la Communauté de Communes a comme compétence obligatoire, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Les données suivantes sont issues du logiciel du délégataire gestionnaire de l'aire d'accueil.

Informations	-
Nombre de points de comptage des fluides	15
Nombre de places conventionnées	30
Nombre de journées de places disponibles sur la période	10950
Nombre de journées de places occupées sur la période	5912
Hommes isolés sans enfant (a)	2
Femmes isolés sans enfant (b)	2
Hommes isolés avec enfant (c)	0
Femmes isolés avec enfant (d)	2
Couples sans enfant (e)	9
Couples avec enfant (f)	26
Enfants (moins de 18 ans) (g)	57
Total de ménages (a+b+c+d+e+f)	41
Total de personnes (a+b+c+d+2e+2f+g)	133 (126 de déclarés)
Dont jeunes de 18 à 25 ans	23
Durée des séjours: nombre de ménages (personnes Isolées ou familles) ayant quitté l'aire dans l'année après un séjour:	
moins de 15 jours:	19
entre 15 jours et 3 mois:	10
entre 3 mois et 6 mois:	7
entre 6 mois et 1 an:	1
plus de 1 an:	4
Durée moyenne	3 mois 1 jour (s)

Nombre de jours d'occupation													
Emplacement	janv	fevr	mars	avri	mai	juin	juil	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
Emplacement	jan·,	fevr	mars	avri	mal	juin	juil	aout	sept	oct	nov	dec	TOTAL
1	7	1	0	8	3	25	26	31	30	4	30	31	196
2	31	29	31	27	6	30	31	31	30	31	21	0	298
3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	31	29	31	27	3	0	0	0	2	5	0	15	143
5	31	29	31	30	7	24	31	31	30	31	30	16	321
6	8	1	0	11	31	30	31	31	30	jg	14	28	234
7	31	21	0	8	3	0	0	0	0	0	0	0	63
8	23	24	22	23	27	30	31	31	30	31	30	31	333
9	23	16	0	8	3	0	0	1	19	7	30	31	138
10	31	29	31	30	31	8	0	12	30	31	30	31	294
11	31	29	31	18	0	0	2	31	30	31	30	31	264
12	31	29	31	30	31	30	31	31	30	31	30	31	366
13	8	1	0	8	3	0	0	0	2	5	4	0	31
14	23	29	11	8	3	4	0	10	30	28	0	0	146
15	23	29	11	8	3	0	0	0	19	31	5	0	129
TOTAL	332	296	230	244	154	181	183	240	312	285	254	245	2956